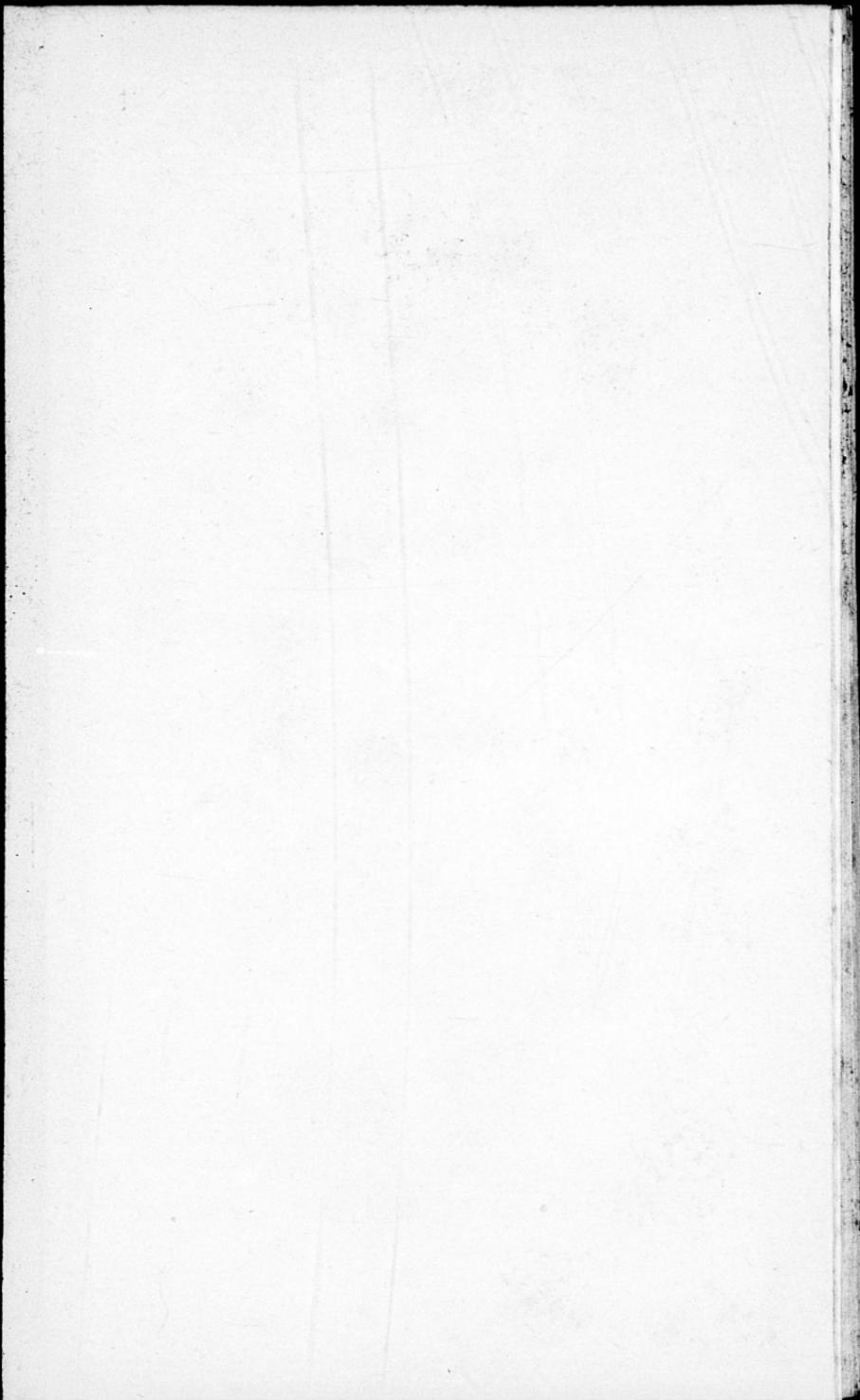
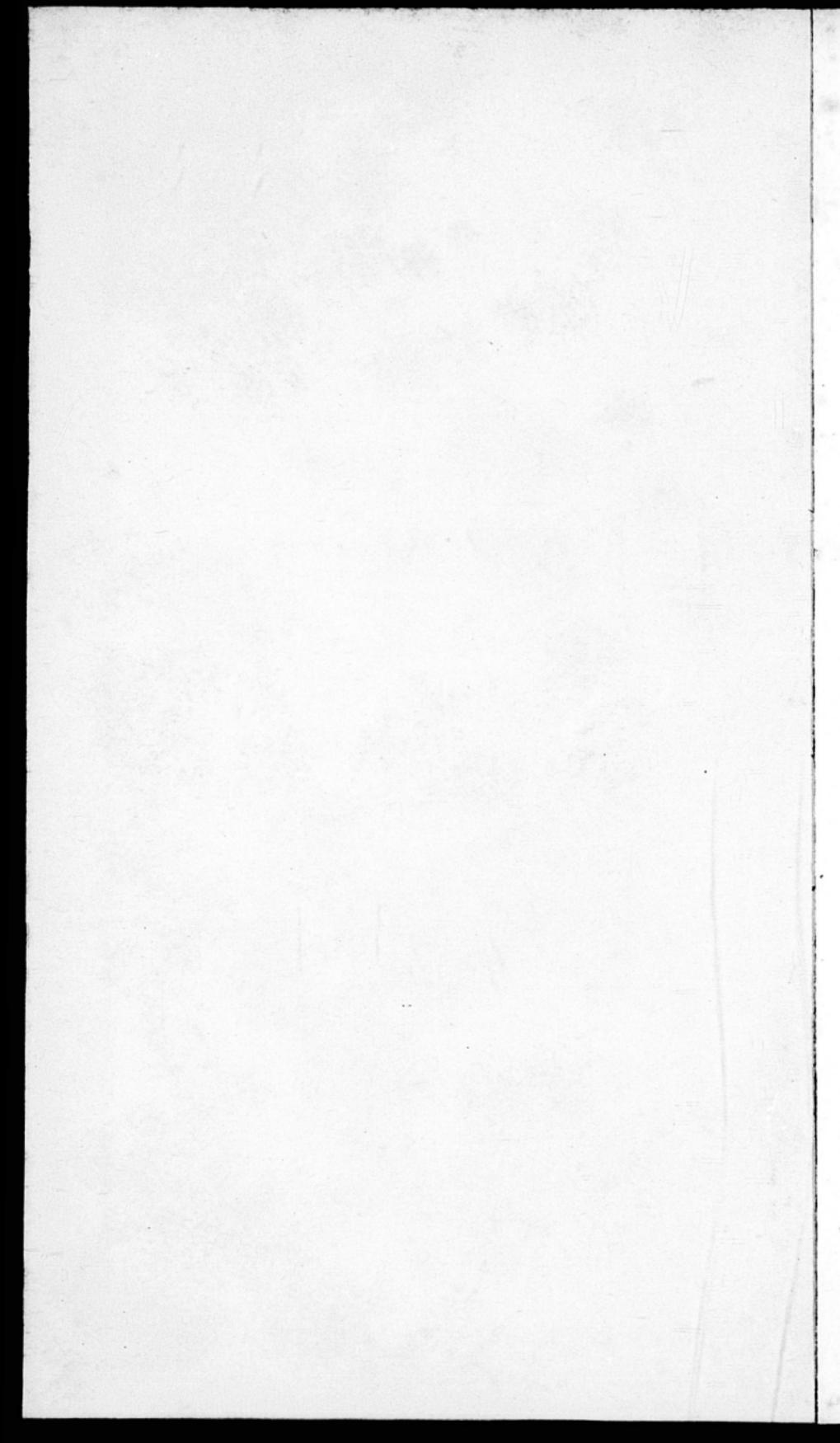




C

Nº 157





**NOSOLOGIE**  
**VÉTÉRINAIRE PRATIQUE.**

## AVIS.

Demandez l'ouvrage chez l'Auteur,  
par une lettre chargée d'un mandat sur  
la poste, contenant le prix du nombre  
d'exemplaires demandés; le tout *franc*  
*de port.*

---

L'Aigle, imprimerie de P.-É. BRÉDIF.

BIBLIOTHEEK UNIVERSITEIT UTRECHT



2855 764 7

Orne 1847.

# NOSOLOGIE

## VÉTÉRINAIRE PRATIQUE,

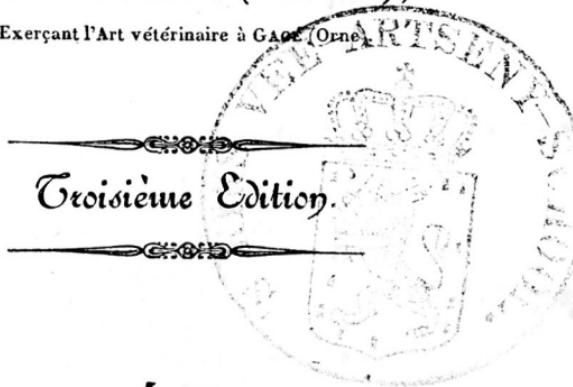
**OUVRAGE UTILE**

AUX PROPRIÉTAIRES, FERMERS, CULTIVATEURS,  
MARÉCHAUX, MAITRES DE POSTE,  
RELAYEURS DE DILIGENCES, MARCHANDS DE CHEVAUX,  
HERBAGERS, BOUVIERS, BERGERS,

*Et à toutes personnes chargées du soin des  
chevaux, des bestiaux et des bêtes à laine;*

**PAR GUESDON (CONSTANT),**

Exerçant l'Art vétérinaire à GACÉ (Orne).

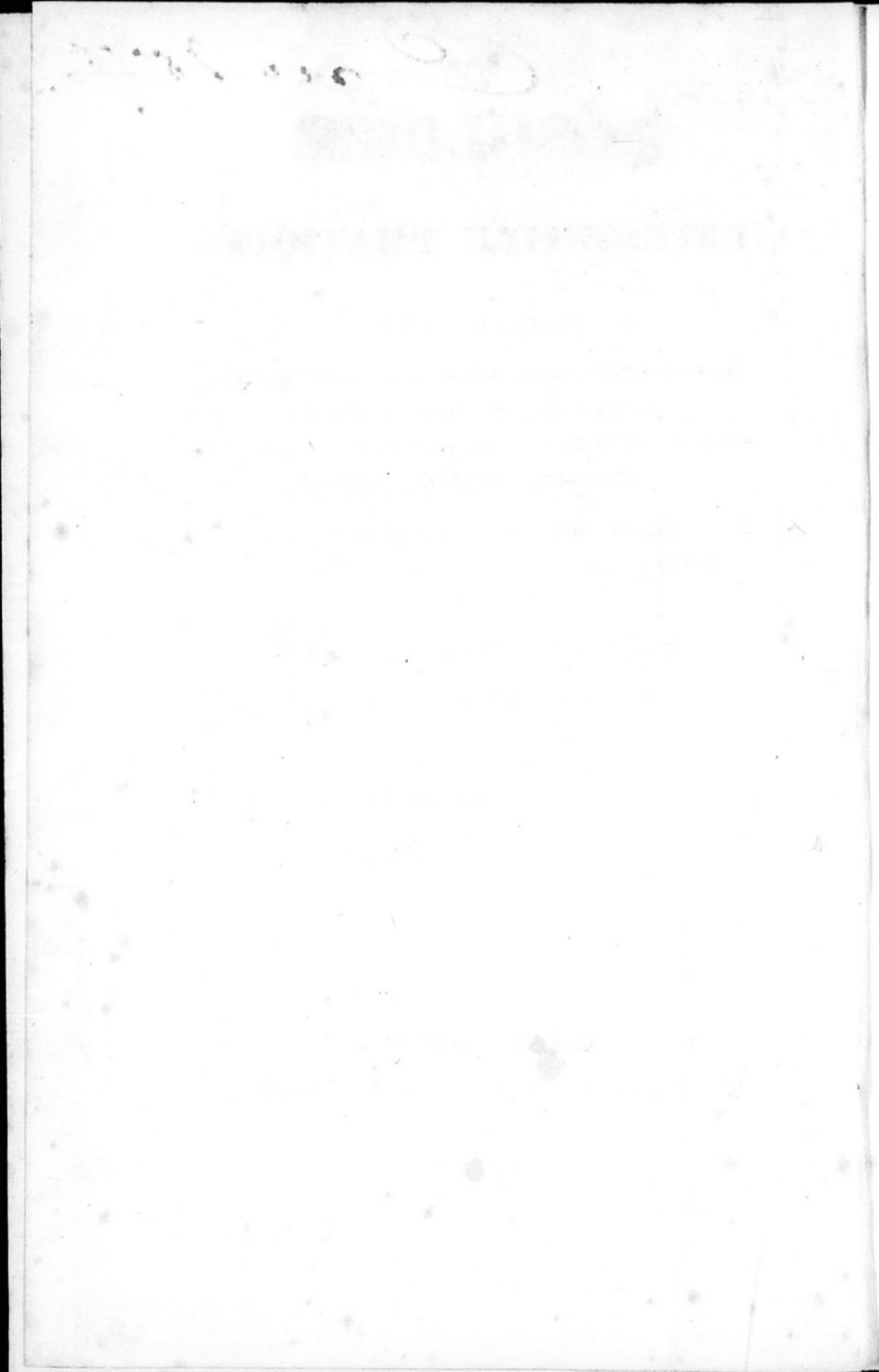


**Troisième Édition.**

**GACÉ (ORNE).**

Cet Ouvrage se trouve chez l'AUTEUR.

—  
**1844.**



## INTRODUCTION.

---

Lorsque je me suis proposé d'écrire ce petit ouvrage (*Médecine vétérinaire pratique*), je n'ai pas eu l'intention de l'adresser aux Vétérinaires, mais bien d'être utile aux agriculteurs et propriétaires d'animaux domestiques.

J'ai traité chaque maladie très-brièvement et avec le plus de clarté qu'il m'a été possible; je me suis gardé d'employer quelques termes de l'art, lorsque j'ai cru qu'ils pouvaient embarrasser le lecteur.

La pénurie des Vétérinaires en France n'est pas le plus grand malheur des cultivateurs, c'est le voisinage des charlatans empiriques dont les campagnes fourmillent, de ces hommes qui osent se prévaloir du nom de Vétérinaire avant de savoir lire, qui traitent des maladies

qu'il leur est impossible de connaître , qui administrent des médicaments dont la propriété leur est entièrement étrangère , et connaissent encore moins l'action que ces médicaments exercent sur le corps vivant.

J'aurai atteint mon but , si , en instruisant les propriétaires et cultivateurs des soins qu'ils doivent donner à leurs animaux malades , je puis les préserver de ces hommes ignorants , puisque , en suivant exactement la marche que j'indique pour chaque maladie , ils pourront se suffire à eux-mêmes dans beaucoup de circonstances .

---

## **I<sup>re</sup> CATÉGORIE.**

### **RACE CHEVALINE.**

#### **Inflammation.**

L'inflammation est une surexcitation des parties qui en sont le siége. Lorsqu'elle est intense, il y a douleur, chaleur, gonflement, afflux du sang et des autres liquides.

L'inflammation se termine, soit par

résolution, par suppuration, par gangrène, par délitescence, ou par induction.

Les causes qui développent une inflammation ne sont pas toujours continues.

---

## **Fièvre.**

On entend par fièvre une augmentation de chaleur dans tout le système, avec accélération des contractions du cœur, un trouble général des fonctions sans apparence de lésions locales.

---

## **Blessure des barres.**

On appelle les barres, la saillie que forment dans la bouche les deux branches de l'os de la mâchoire inférieure, entre les dents incisives et les molaires, à l'endroit où porte le mors de la bride.

Il arrive souvent que cette partie se

trouve contuse ou déchirée par l'effet d'un mors mal fait, ou par la manière brutale dont on use de la bride.

Lorsque l'on s'aperçoit de cet accident, il faut employer un peu de vin miellé pour bassiner cette partie jusqu'à guérison , et n'employer la bride qu'à près la guérison complète; si l'os était attaqué et carié, on ruginera la partie cariée de manière à ce qu'il ne reste aucunes esquilles noires sur l'os , ensuite bassiner trois à quatre fois par jour avec le vin miellé, comme il est dit plus haut. Ne donner au cheval que des aliments tendres.



## **Fracture de l'os de la mâchoire inférieure.**

On reconnaît la fracture de cet os par la difficulté que le cheval éprouve à manger; il tire le foin du râtelier, le tient dans sa bouche un instant, ensuite

le laisse tomber; d'ailleurs, le cheval paraît jouir de la santé. A ces signes, on doit explorer les deux branches de l'os de la mâchoire inférieure en glissant les doigts du haut en bas.

On remarquera sur le point fracturé une éminence dont le toucher sera très-sensible à l'animal. Le plus souvent, il n'y a qu'une branche de cet os de fracturée; en ce cas, on ne se servira d'aucun appareil, on emploiera l'eau-de-vie camphrée en frictions sur le point fracturé, et pour nourriture des aliments qui exigent peu de mastication. La nature seule réduira la fracture.

Si les deux branches sont fracturées, un appareil est nécessaire pour contenir en place les deux bouts fracturés; nourrir le cheval avec eau blanche et miel, que l'on injectera dans la bouche avec une seringue.

---

## Lampas ou Fève.

C'est une élévation du palais en pince qui dépasse le niveau de la table des dents ; si cependant l'animal ne paraît pas en souffrir, je regarde comme pis que le mal les opérations que les maréchaux sont dans l'usage de pratiquer pour le lampas : l'un emploie le fer rouge pour cautériser cette partie, l'autre coupe ou plutôt arrache le prétendu lampas.

Cependant, je ne désapprouve pas dans tous les cas une légère saignée locale le plus près qu'il se peut des dents, avec un bistouri bien tranchant.

Se garder de l'enfoncer trop avant ni trop latéralement, crainte d'ouvrir l'artère palatine, ce qui occasionnerait une hémorragie difficile à arrêter.

Les circonstances qui me paraissent exiger une saignée sont : la bouche chaude, gonflement et rougeur de cette

partie. Après la saignée, il est urgent de gargariser la bouche avec de l'eau fortement acidulée (vinaigrée); éviter les aliments échauffants et de difficile mastication.

---

## Chute des dents.

Le renouvellement des dents des jeunes chevaux les expose à diverses maladies : inflammation des yeux (ophtalmie), maux de gorge, gonflement des glandes parotides et de l'auge; nous parlerons en particulier de ces accidents.

Le cheval se trouve peu incommodé du renouvellement des dents incisives ou de la pince, il n'en est pas ainsi des molaires. Le cheval ne peut moudre les aliments tels que le foin et l'avoine. On doit solliciter la chute des dents caduques, et débarrasser la bouche des parcelles d'aliments qui restent crochées à la racine, en employant fréquemment

les gargarismes de vinaigre et miel ; donner pour nourriture des aliments qui exigent peu de mastication.

---

## Accidents aux dents.

Les dents des chevaux peuvent prendre une direction vicieuse, peuvent être cassées par accidents ; elles deviennent rarement cariées.

Il se présente quelquefois aux molaires des aspérités aiguës qui, pendant la mastication, déchirent la membrane interne des joues et occasionnent une plaie qui empêche le cheval de manger, tant cette plaie lui est sensible pendant l'action de mâcher.

Pour remédier à cet accident, on fera tenir la bouche ouverte avec un pas-d'âne et l'on se servira d'un instrument que l'on nomme gouge ou ciseau à froid, en appuyant la partie tranchante sur l'éminence de cette dent; ensuite frapper

légèrement avec un maillet sur le bout opposé.

Il est facile par ce moyen de raser toutes les inégalités des dents; on gar- garisera les plaies, s'il y en a, avec du vin miellé.

Une ou plusieurs dents peuvent être cassées, soit par un coup de pied ou tout autre accident : si la dent est cassée en totalité, elle tombe; en ce cas, il n'y a rien à faire : mais il arrive quelquefois qu'elle n'est qu'éclatée et qu'une partie de cette dent vacille lorsque le cheval mange; on doit détacher cette partie en se servant encore de la gouge et du maillet.

Lors de l'éruption des dents de la pince, les caduques ne tombent quelquefois pas au moment de la sortie des remplaçantes, ce qui donne à ces dernières une mauvaise direction; on doit, dans ce cas, extraire celles qui devaient tomber, afin que les autres reprennent leur place.

---

## Fistules salivaires.

Ces fistules sont le résultat d'une ouverture pratiquée sur les conduits excréteurs de la salive, qui tombe par gouttes particulièrement lorsque le cheval mange.

Le moyen qui m'a réussi le plus fréquemment, a été de passer dans l'ouverture un rouleau d'étoupe imbibé de la liqueur prescrite ci-dessous :

Sulfate de cuivre 8 grammes, dissous dans de fort vinaigre 30 grammes; ajouter acide sulfurique 8 grammes.

Recommencer le même pansement quatre à cinq fois.

Si ce moyen ne peut réussir, on y passera une pointe de fer rouge.

---

## Gourme.

Quand la gourme se manifeste, il y a dégoût et nonchalance. L'œil est larmoyant, la membrane muqueuse des narines rouge; les glandes de l'auge se tuméfient, la tumeur s'étend quelquefois jusque sur la joue. Il peut arriver que l'arrière-bouche se trouve tellement enflammée, que la respiration devienne très-laborieuse; plusieurs fois, dans ma pratique, je me suis trouvé contraint de pratiquer artificiellement un passage à l'air (la trachéotomie): dans cette circonstance, on doit avoir recours à un homme de l'art.

Placer des sétons, faire des fumigations émollientes, lavements s'il y a constipation; raser le poil sur l'engorgement des glandes et graisser avec onguent populéum; faire barboter le cheval avec eau tiède, blanchie de farine d'orge; faire prendre en quatre fois 500

grammes de miel par jour dans lequel il sera incorporé :

Poudre de réglisse ,	} de chaque 50 gr.
Poudre de guimauve ,	
Kermès ,	
Gomme arabique ,	

Maintenir la gorge chaude avec une peau de mouton.



## Mal de gorge.

(*Angine.*)

L'angine se caractérise par la difficulté que le cheval éprouve dans la déglutition ou l'action d'avaler, particulièrement les liquides qui ressortent par les narines.

Cette inflammation ne se manifeste pas toujours au dehors; les narines sont rouges et injectées, le cheval tousse et s'ébroue souvent.

Dès le début, pratiquer une saignée à la jugulaire (veine du cou); supprimer

l'avoine et le foin que l'on remplace par de la paille fraîche battue et du barbotage ; injecter dans la bouche , avec une seringue , de l'eau acidulée dans laquelle on aura dissous du miel.

Les fumigations émollientes produisent également dans cette affection un très-bon effet; on entend , par fumigations émollientes , la vapeur d'un bouillage gras dirigée sur les narines de l'animal , tel que le son et la racine de guimauve bouillis dans l'eau pendant une demi-heure; présenter ce bouillage tout chaud sous le nez de l'animal , et l'y maintenir jusqu'au moment où il ne se dégage plus de vapeur; placer sur la tête du cheval un linge de manière à concentrer la vapeur : après cette opération , il sera bon de couvrir la tête pendant deux ou trois heures , pour éviter une transition trop subite du chaud au froid.

---

## Morve chronique.

Les signes qui annoncent le cheval morveux, sont : les glandes de l'auge engorgées et à l'état d'induration ; jetage par les narines, d'abord par une, ensuite par les deux ; la matière s'attachant au bord extérieur des ailes du nez. Par suite, viennent à paraître quelques points ulcérés dans les narines ; les yeux deviennent chassieus : cependant, le cheval présente les signes d'une bonne santé. Cet état peut durer des années.

Les professeurs de nos écoles vétérinaires sont d'accord sur la non-contagion de cette espèce de morve ; cependant, je conseille l'isolement le plus scrupuleux. Le meilleur parti à prendre est d'abattre le cheval, les exemples de guérison étant très-rares. C'est pourquoi je ne conseille aucun traitement.



## Morve aiguë.

Au début de la maladie, le cheval est triste et mange peu; les yeux sont larmoyants; il y a empâtement des glandes de l'auge, engorgement des membres et du fourreau, jetage souvent par les deux narines, ulcères chancreux à la membrane muqueuse des fosses nasales, enchifrenement et difficulté de respirer. Il s'exhale des narines une odeur infecte; le cheval meurt du cinquième au douzième jour. A l'aspect de ces symptômes, on doit s'empresser d'isoler le cheval. Cette morve étant très-redoutable et se communiquant promptement, on ne peut trop s'empresser de faire abattre l'animal qui en est atteint, et de purifier l'écurie avec :

Oxide de manganèze, } de chaque 125 g.  
Sel marin ,

fermer les ouvertures de l'écurie et pla-

cer ce mélange dans un vase au milieu; verser dessus 125 grammes d'acide sulfurique, se retirer de suite afin d'éviter de respirer le gaz qui se dégage. Laver les mangeoires et les râteliers avec de l'eau de chaux chlorurée.



## Vertigo.

(*Encéphalite.*)

Le cheval atteint du vertigo cesse de manger; s'il tire une bouchée de foin, il la laisse souvent dans sa bouche comme s'il était immobile.

Si le cheval est en liberté, il tourne constamment; s'il rencontre quelque chose qui s'oppose à son passage, il pousse avec violence contre ce corps. L'œil et les narines sont très-rouges, les contractions du cœur et des artères sont précipitées, ce qui constitue la fièvre.

Pour premiers soins , donner une forte saignée à la jugulaire (veine du cou), appliquer sur le crâne un linge plié en cinq à six doubles et verser de l'eau fraîche dessus; répéter les ablutions de cinq en cinq minutes. Quatre heures après la saignée , il sera bon d'ouvrir quelques veines de l'arrière-main, telle que la veine de la cuisse ou de la queue. Placer des sétons aux fesses et donner des lavements.

Faire prendre à l'animal nitrate de potasse , opium , de chaque 50 grammes par jour, en quatre fois , à quatre heures d'intervalle.

Incorporer dans 500 grammes de miel.

---

## **Inflammation des yeux.**

Diverses causes peuvent susciter l'inflammation des yeux ; les plus ordinaires sont : un coup porté sur cette partie , un

corps étranger et irritant retenu dans l'œil , le froissement long-temps répété des orbières de la bride.

Faire disparaître la cause, si elle est connue; ensuite appliquer, sur l'œil malade et l'y maintenir , un petit sachet rempli de racine de guimauve cuite avec un peu de son que l'on aura fait bouillir dans l'eau; continuer ce pansement jusqu'à guérison. Si, nonobstant ces soins , l'inflammation persiste , on lotionnera , trois à quatre fois par jour , sur l'œil malade , avec le collyre suivant :

Pierre divine , 16 grammes dissous dans eau distillée de rose , 250 grammes.

---

## **Fluxion lunatique.**

*(Ophtalmie périodique.)*

Au début de la maladie , il semble que c'est une inflammation ordinaire ;

l'œil larmoyant, sensible à la lumière, rouge, presque toujours fermé; les humeurs troubles.

La différence que j'ai observée dans ces deux inflammations, et qui m'a servi à les distinguer l'une de l'autre, c'est que, dans la périodique, l'inflammation paraît plus intérieure que dans l'autre, qui est toute extérieure à son début. Lorsque l'accès de la fluxion périodique commence à diminuer, on remarque une espèce de nuage floconneux, jaunâtre, dans le fond de l'œil, qui tend à se précipiter vers le bas.

Les secours de l'art vétérinaire sont insuffisants pour guérir cette maladie; la loi du 20 mai 1838 a classé cette affection dans la catégorie des vices redhibitoires (30 jours de garantie).

---

## Vertaupe.

C'est une tumeur élevée sur le sommet de la tête, près des oreilles; d'abord il y a chaleur et sensibilité, la bête paraît avoir la tête pesante et la relève difficilement.

Cet accident est le résultat d'une contusion exercée fortement sur cette partie; rarement je l'ai vue paraître sans cette cause.

A l'aperçu de la vertaupe, donner une saignée à la veine de l'encolure (jugulaire), appliquer des émollients sur la tumeur, tels que racines de grande consoude et de gimauve que l'on fera bouillir pendant une demi-heure, et qu'on appliquera sur la vertaupe : renouveler le bouillage tous les jours pendant une huitaine. Si la sensibilité disparaît au bout de quelques jours et que l'éminence reste, il sera bon de substi-

tuer un résolutif tel que l'huile essentielle de lavande.

Si après huit à dix jours des premiers moyens employés, la tumeur s'est augmentée et reste sensible, il sera nécessaire de l'ouvrir avec un bistouri; l'ouverture devra comprendre toute la longueur de la tumeur et être faite le plus déclivement possible d'un côté ou de l'autre.

Lorsque le sang ne coulera plus, on lavera cette nouvelle plaie avec le vin; ensuite on fera les premiers pansements avec des tampons d'étoupe chargés d'onguent égyptiac que l'on maintiendra dans l'ouverture. Ces pansements auront lieu une fois par jour pendant dix, ensuite on emploiera la teinture d'aloës en remplacement de l'égyptiac.

A chaque pansement, on doit nettoyer la plaie avec de l'eau tiède.



## Thrombus.

On nomme thrombus l'épanchement du sang sorti de la veine à la suite d'une saignée; cette extravasation de sang a lieu dans le tissu cellulaire environnant le lieu où l'opération a été faite.

Le thrombus n'est dangereux qu'à la jugulaire; celui qui survient aux autres veines se dissipe sans danger.

Les causes de cet accident sont : une flamme trop longue qui perce le vaisseau de part en part, le défaut de parallélisme des ouvertures de la peau et du vaisseau, le tiraillement de la peau en plaçant l'épingle, ainsi que d'autres causes.

Quand le thrombus n'est que de la grosseur du poing, il réclame peu de soins, maintenir un linge double mouillé dessus; mais, lorsqu'il envahit une partie de l'encolure et qu'il gagne la tête, il faut de prompts secours.

Lorsque le thrombus apparaît immé-

diatement après la saignée , il est bon d'ouvrir la veine opposée , ensuite appliquer une compresse imbibée d'eau fortement salée . Ce moyen peut repousser et faire disparaître le sang infiltré dans le tissu cellulaire .

---

### **Cors.**

On appelle ainsi une tumeur dure , desséchée , occasionnée par la compression des harnais , tels que le collier , la selle , le bât , etc.

Le moyen le plus prompt est l'extirpation . On détache la partie désorganisée avec le bistouri , on l'enlève ; ensuite on panse la plaie avec onguent d'altéa ou onguent térébenthine .

---

### **Mal de garrot.**

C'est une plaie qui , par sa nature , demande les mêmes soins et le même

traitement que la vertaupe; la guérison est aussi difficile à obtenir. (*Voyez vertaupe.*)

---

## Plaies en général.

Il y a des plaies de diverses espèces et dont le traitement diffère; les plaies sont simples , suppurantes , contuses , par déchirure ou arrachement, compliquées ou par piqûres.

*Les plaies simples* sont celles occasionnées par un instrument tranchant; pour obtenir leur guérison , il suffit de les nettoyer du sang et des corps étrangers qui peuvent être retenus dans les lèvres , ensuite rapprocher les bords et les maintenir , soit par suture ou emplâtres agglutinatifs.

*Plaies suppurantes:* les nettoyer avec un mélange de vin et d'eau tiède , appliquer un tampon d'étoupe et panser tous les jours.

*Plaies par contusion :* il arrive sou-

vent que, par suite d'une contusion, il se développe une inflammation des parties voisines; on doit employer dans ce cas les émollients jusqu'au moment où l'inflammation disparaît, ensuite le même pansement qu'aux plaies suppurantes.

*Plaies avec déchirure* : retrancher les lambeaux de peau ou de chair qui ne peuvent se réunir, nettoyer et panser comme plaies suppurantes.

*Plaies compliquées* : ce sont celles qui recèlent des corps étrangers ou qui intéressent quelques parties délicates, telles que les articulations et les tendons. Dans ces circonstances, je conseille de consulter un vétérinaire, auquel je n'ai rien à prescrire.

*Plaies par piqûre* : lorsqu'un corps aigu a pénétré profondément dans les parties charnues, on doit s'assurer s'il n'est pas resté quelques parcelles de ce corps, s'il y en a, les retirer, ensuite faire des injections avec du vin; s'il sur-

vient une inflammation grave, on emploiera un cataplasme composé de graine de lin, de guimauve et de racine de grande consoude, le tout bouilli pendant une demi-heure. Renouveler deux fois par jour.



## **Crevasse au pli du paturon.**

Les crevasses sont ordinairement suivies de l'engorgement des jambes; elles surviennent le plus souvent aux jambes de derrière.

On doit placer un ou deux sétons sous le ventre, faire prendre au cheval, matin et soir, dans le son frisé, un paquet du mélange suivant, pendant dix jours :

Nitrate de potasse,	} de chaque 280 gr. Crème de tartre,	} divisés en 20 pa- Poudre de gentiane,	} quets.
---------------------	---	--	----------

On appliquera sur le paturon un cataplasme de mie de pain bouillie dans le vinaigre.

## Eaux aux jambes.

Elles se manifestent par un suintement de sérosité d'une odeur souvent infecte. Elles paraissent avoir pour cause la malpropreté des jambes ; cependant je les ai vues paraître par idiosyncrasie, c'est-à-dire par une disposition particulière du tempérament de l'animal.

Faire prendre à l'animal les mêmes médicaments prescrits ci-dessus pour les crevasses, passer des sétons sous le ventre, laver les jambes trois à quatre fois par jour avec eau de saturne (62 grammes d'extrait de saturne étendus dans une pinte d'eau). Si ces moyens ne suffisent pas, on purgera le cheval avec 50 grammes d'aloës dans 125 grammes de miel, ensuite on donnera plus d'action à l'eau de saturne en ajoutant une plus grande quantité d'extrait.

Avoir soin de supprimer l'avoine et

tous autres aliments échauffants. Du barbotage et de la paille seulement.

## Blessure du paturon.

Ces blessures résultent souvent d'une prise de longe; le cheval, en se grattant, passe son pied de derrière dans la longe et reste pris ainsi : les efforts qu'il fait pour se débarrasser lui coupent la peau du paturon et meurtrissent les muscles.

Pendant les premiers cinq à six jours qui suivront l'accident, on fera une application de mauve cuite sur la blessure, et les jours suivants on se servira d'eau-de-vie camphrée pour bassiner et nettoyer la plaie.

Si l'accident était plus grave et que le cheval restât le cou plié sans pouvoir le redresser, j'engage à faire venir un vétérinaire pour remédier au mal.

## Javart.

On donne le nom de javart à un ulcère qui se montre le plus fréquemment sur le sabot, à la jonction de la peau avec la corne : les causes qui le produisent sont nombreuses.

Dès l'invasion, il faut employer les émollients sur le sabot pour faciliter l'opération ; un jour ou deux après l'application des cataplasmes émollients, on enlèvera la partie de corne qui recèle le javart pour faciliter l'opération ou l'enlèvement de toute la partie javarteuse. Éviter avec soin de porter l'Instrument sur les ligaments qui unissent l'os du pied avec l'os de la couronne, car il en résulterait un accident irréparable : on évitera aussi de trop entamer la peau sur la couronne.

Le javart enlevé, on pansera la plaie tous les jours avec des tampons de filasse enduits d'onguent égyptiac ; on conti-

nuera avec l'onguent égyptiac pendant huit jours; ensuite on se servira de teinture d'aloës avec la filasse en remplacement de l'onguent : il serait bon aussi de tenir le sabot gras, en le graissant de temps à autre avec un peu de vieux-oing.

---

## Seime.

Le mot seime désigne une fissure ou cassure du sabot du haut en bas; il y a des seimes qui n'incommodent nullement le pied.

Lorsqu'elles ne sont que superficielles , il suffit d'appliquer sur le sabot un corps gras , soit vieux-oing ou onguent de pied : continuer pendant un mois.

Mais lorsque la seime est profonde et qu'elle fait boiter le cheval , elle nécessite une opération qui a pour but d'élargir la cassure avec une rainette , jusqu'au fond , ayant soin de faire l'ouver-

ture plus large au haut, près le biseau, presqu'en forme de V.

Lorsque la chair se trouve dénudée de corne, il faut tamponner toute la cavité d'étoupe imbibée d'eau-de-vie.

Pour empêcher le boursouflement de la chair, qui aurait lieu, je conseille de tailler un morceau de bois de forme à entrer dans la cavité de la seime, ensuite faire la ligature par-dessus ; panser de trois jours en trois jours.



## Capelet.

Ce nom est donné à un engorgement qui occupe la pointe du jarret ; ce n'est qu'une infiltration ou induration du tissu cellulaire de cette partie.

Le plus souvent, il est dû à une contusion portée sur le jarret.

Raser le poil et frictionner fortement pendant dix minutes avec onguent té-rébenthine, 30 grammes, dans lequel il

sera incorporé 8 grammes de deutochlorure de mercure. Si l'animal est de constitution à gros poils et peau épaisse, on pourra faire entrer dans l'onguent jusqu'à 16 grammes de la poudre prescrite.

Il ne devra être fait que deux frictions seulement en quarante-huit heures.

Par suite, il se développera un engorgement inflammatoire qui durera six à sept jours. Trois semaines ou un mois après, l'escarre tombera et le jarret redeviendra à l'état normal.

### ~~~~~ **Molettes.**

On nomme molettes de petites tumeurs indolentes, contenues dans la poche synoviale fixée entre les tendons et l'articulation du boulet.

Le traitement qui convient pour ces sortes de tumeurs est indiqué pour les capelets.

## **Effort du boulet.**

(*Entorse.*)

Les efforts du boulet sont plus ou moins graves selon la violence de l'effort. Lorsqu'il sera bien reconnu que la claudication (boiterie) résulte d'un effort du boulet, vous appliquerez, sur la partie et pendant trois à quatre jours, une compresse qui sera arrosée cinq à six fois par jour avec de l'eau grasse; après ce temps, on emploiera en frictions l'eau-de-vie camphrée, et si nonobstant la claudication persiste, après un mois, appliquer quelques raies de feu autour du boulet.



## **Forme.**

On nomme ainsi une tumeur osseuse qui vient sur la couronne. Lorsque la forme est d'ancienne date, elle résiste à tous les moyens; mais lorsqu'il y a

peu de temps qu'elle a pris naissance, les moyens que l'on peut employer ne sont pas sans effet : incorporer, dans 62 grammes de térébenthine, 12 grammes de deutochlorure de mercure ; frictionner seulement deux fois en deux jours ; au préalable, raser le poil.

Un mois après la chute de l'escarre, si la claudication existe, cautériser avec le fer rouge.



## Fourbure.

On entend par le mot fourbure une inflammation du pied ; le cheval qui en est atteint marche difficilement. Un cheval peut être fourbu d'un seul pied, de deux, ou des quatre ensemble.

Si ce sont les pieds antérieurs sur lesquels la maladie a sévi, l'animal avance les pieds postérieurs sous le milieu de son corps pour en supporter tout le poids et soulager les pieds malades.

Si ce sont les pieds postérieurs qui sont attaqués, le contraire a lieu, et les pieds de devant se trouvent rapprochés du centre de gravité.

Il y a chaleur et douleur aux pieds malades, quand la maladie a de l'intensité; le cheval est triste, ne mange pas, se tient souvent couché.

Pratiquer une saignée générale à la jugulaire, des lavements salés; faire manger de l'opiat composé de :

Assa-fœtida,  
Poudre de gentiane,  
Sel de nitre,

de chaque, 30 gr.  
par jour,

Incorporés dans du miel, 250 grammes.

On fera bien également de saigner en pince les pieds malades et de les envelopper avec de la terre glaise délayée de vinaigre; en outre, faire des frictions d'huile de térébenthine depuis le genou jusqu' sur le paturon.

Soumettre le cheval au régime de la

paille et au barbotage avec le son ou la farine d'orge.

Ces moyens bien suivis peuvent faire disparaître la maladie en peu de jours.



## Enclouure.

C'est l'effet d'un corps aigu implanté dans la chair du pied.

Lorsque le cheval souffre du pied et boite, on doit commencer par déferrer le pied et sonder avec les tricoises pour reconnaître l'endroit douloureux. Si, à l'exploration, on ne trouve pas le corps étranger, on doit parer la sole; cette opération peut faire découvrir la cause de la claudication.

Si c'est un clou du fer qui a pénétré dans la chair, on fera une ouverture entre la paroi du sabot et la sole, afin de donner écoulement à la matière et empêcher qu'elle ne fuse au poil; on referme l'ouverture faite au pied avec un

tampon d'étoupe imbibé de teinture d'aloës.

Si, nonobstant ces précautions, la matière souffle au poil, on doit enlever la sole pour éviter la formation d'un javart.

Après la dessolure, on laisse saigner pendant un quart-d'heure, ensuite on applique une étoupade imbibée de vinaigre sur toute la surface de la sole. On peut laisser deux ou trois jours cette application; ensuite on lève l'appareil et on lave avec l'eau chaude toutes les impuretés, et, lorsque la partie est bien nettoyée, on doit s'occuper de l'enclouure. S'il y a de la chair morte, noire, ou quelques parcelles de l'os du pied qui se détachent, on en favorisera l'exfoliation par l'application de teinture d'aloës. On recouvre ensuite la surface plantaire d'un emplâtre fait avec deux blancs d'œufs et de la suie.

Pour les pansements subséquents, on ne découvrira que la partie enclouée pour y appliquer de la teinture d'aloës.

## Opération de la dessolure.

Lorsqu'un cas nécessite l'enlèvement de la sole, on doit y préparer le pied un jour à l'avance : on commence par abattre un peu de la sole en parant le pied ; on applique sur la sole et autour du pied un bouillage gras, comme de la mie de pain bouillie avec des ognons et de la graisse. Cette précaution facilite l'opération et cause moins de douleur à l'animal.

Le jour suivant, on peut enlever la sole ; on commence par faire une rainure autour de cette sole, suivant le contour du sabot ; pour cela, on se sert d'un instrument appelé rainette. Cette rainure étant pratiquée tout autour et assez profondément, l'on se sert du bistouri que l'on borne dans ses doigts pour couper les parties de corne qui pourraient encore s'opposer à l'enlèvement de la sole.

Ensuite on passera en pince, entre la sole et la chair, une spatule en fer que l'on appuiera sur la paroi du sabot pour donner force de levier.

Par ce moyen, la sole se trouve détachée en pince, ensuite on la saisit avec les tricoises (tenailles) pour l'enlever entièrement.

Les pansements qui doivent suivre cette opération, sont indiqués à l'article enclouure.



## Vessigon.

C'est une tumeur causée par la dilatation des ligaments et capsules synoviales de l'articulation du jarret.

Des efforts trop violents, des fatigues long-temps continuées, des coups portés sur le jarret, sont autant de causes qui les produisent.

Mêler ensemble partie égale d'ammoniaque liquide et d'huile d'olive; fric-

tionner seulement deux fois en quarante-huit heures. Le cheval devra être au repos pendant les quatre à cinq jours suivants. S'il y avait inflammation au jarret, il faudrait s'abstenir de cette friction jusqu'au moment où il n'y aurait plus de chaleur.

Il serait bon, au contraire, d'employer les émollients pour combattre l'inflammation.



## **Malandre.**

On appelle ainsi de petites crevasses ulcérées qui se forment à la face postérieure du genou. Lorsqu'elles sont récentes, les soins de propreté et l'application d'émollients suffisent souvent pour les guérir. Mais, lorsqu'elles sont anciennes, je fais différer le traitement : placer un séton sous le ventre, ensuite frictionner pendant deux jours, deux fois chaque jour sur la plaie, avec :

Sulfate de cuivre, } de chaque 15 gr.,  
 Sulfate de zinc, }  
 dissous dans le vinaigre, 125 grammes.

Deux jours après, on lavera avec eau de guimauve. L'animal devra rester quatre jours au moins à l'écurie.

## **Sole brûlée.**

Cet accident a lieu par suite de l'application d'un fer chaud et tenu trop long-temps sur le pied; en ce cas, le cheval ne tarde pas à boiter.

On reconnaît la sole brûlée en parant le pied; la corne est jaunâtre par places et criblée de petits trous; quelquefois, la sole est désunie dans quelques points et il y a matière séreuse entre la chair du pied et la sole.

Pour réparer cet accident, on doit abattre la sole jusqu'à la rosée; ensuite tenir la partie grasse avec graisse de porc.

## Courbe.

On nomme ainsi une tumeur fixée sur la face interne du jarret.

Lorsque cette tumeur n'est pas encore de nature osseuse et que l'engorgement est à l'état inflammatoire, appliquer des émollients : si dans quinze jours la tumeur est la même, employer l'huile essentielle de lavande en friction, et en dernière ressource le feu.

## Écart.

L'écart n'est autre chose qu'une distension des muscles de l'épaule.

Lorsque l'écart est récent, je conseille d'appliquer sur l'épaule un linge plié en trois ou quatre doubles et de l'arroser avec de l'eau fraîche de dix en dix minutes, pendant un jour. Si, au bout de

cinq à six jours, la boiterie persiste, on emploiera un mélange d'alcali volatil et d'huile d'olive, parties égales, pour en faire une friction seulement sur l'épaule, particulièrement en avant sur la pointe. Cette friction devra durer au moins dix minutes; ensuite laisser le cheval en liberté.

Cette friction suscitera une inflammation sur l'épaule et enlèvera la douleur.



## **Fluxion,**

*ou Inflammation de poitrine.*

L'animal qui en est atteint a de la fièvre, tousse avec difficulté; il y a sensibilité à la pression de la poitrine, rougeur des yeux et de la membrane muqueuse des narines; le cheval ne se couche pas; l'appétit devient nul et la soif souvent ardente.

Dès le début, pratiquer une forte sai-

gnée, administrer des lavements; faire prendre chaque jour, en quatre fois, le mélange suivant :

Poudre d'altéa, }  
*Id.* de réglisse, } de chaque, 50 gr.,  
Nitrate de potasse, }  
Incorporés dans 500 grammes de miel.

Placer des sétons, supprimer l'avoine et le foin, donner pour nourriture de la paille fraîche battue, faire barboter le cheval avec eau blanchie de farine d'orge.

Il est souvent nécessaire, lorsque la fièvre persiste, de pratiquer encore une saignée le jour suivant.



## **Hydropisie de poitrine.**

Les signes qui caractérisent cette maladie sont la difficulté de respirer, la couleur pâle des narines et des yeux; le cheval se couche rarement; par suite, les membres s'engorgent, le dessous de

la poitrine se tuméfie d'œdème ainsi que le bas-ventre et les testicules; le cheval maigrît de jour en jour.

Comme il n'est pas de toute impossibilité d'obtenir un résultat avantageux, j'engage à tenter les moyens suivants :

Faire prendre à l'animal, le matin à jeun, 62 grammes d'aloës en poudre, mélangés dans 125 grammes de beurre frais. Le cheval évacuera pendant un jour ou deux. On le tiendra continuellement à l'eau blanche, dans laquelle on fera dissoudre 62 grammes de sel de nitre par jour.

Au bout de quatre à cinq jours, on peut recommencer la purgation avec l'aloës. Il sera bon de placer des sétons comme moyens dérivatifs.

La paracentèse a été conseillée par quelques auteurs; je nie le succès de cette opération qui n'ôte que l'effet et non la cause.

## Farcin.

On reconnaît le farcin par des tumeurs, de grosseurs variables.

Les parties qui sont les plus fréquemment affectées de farcin, sont l'encolure, les côtes, la croupe, la partie interne des membres.

Le farcin dans sa nature offre diverses modifications : l'un est dangereux, l'autre l'est peu. Il est dangereux lorsque les boutons sont gros et profonds, qu'ils suivent le trajet des gros vaisseaux, tels que les jugulaires, la veine saphène (interne de la cuisse); que le cheval jette et est glandé, ce qui présente une dégénérescence morveuse.

Il est peu dangereux lorsque les boutons sont petits et qu'ils ne sont fixés qu'à la surface de la peau.

Placer des sétons, percer les boutons avec une pointe de fer rouge; faire pren-

dre au cheval, le matin à jeun, une pilule de la préparation suivante :

Oxide d'antimoine, 300 grammes;

Assa-fœtida, 250 grammes;

Poudre de gentiane, 180 grammes;

Nitrate de potasse, 180 grammes;

Miel, quantité suffisante.

Mêler le tout et en former 8 pilules.



## Gale.

La gale est une affection de la peau ; elle est commune au cheval, au bœuf, au chien et au mouton.

On reconnaît la gale aux nombreuses éruptions de la peau, à la grande démangeaison, à la chute du poil sur les parties envahies.

Les moyens curatifs qui m'ont le mieux réussi, sont les lotions à base de sulfure de potasse.

Faire dissoudre dans un pot, ou deux litres d'eau, 150 grammes de sulfure de

potasse, y ajouter 30 grammes d'acide sulfurique, et lotionner sur toutes les parties galeuses.

Le jour suivant, on fera un lavage sur ces parties avec quatre à cinq litres de lessive, dans laquelle on aura fait entrer 250 grammes de fleur de soufre.

On répètera les lotions et les lavages tant qu'il y aura démangeaison.

Il est urgent de placer quelques sétons, et d'administrer une purgation pendant le traitement ou immédiatement après.

On reconnaît à la gale la propriété de se communiquer aux animaux de même espèce; c'est pourquoi il faut isoler ceux qui en sont attaqués.



## Rouvieux.

C'est une gale rebelle qui vient à l'en-colure et dans les plis que forme la crinière des gros chevaux de trait.

Il est nécessaire de raser les crins et de bien laver toute l'encolure avec de bonne lessive; laisser sécher, ensuite se servir de l'onguent prescrit ci-dessous et le faire pénétrer dans tous les plis :

Onguent mercuriel double, 150 gr.;  
 Arsenic en poudre, 30 grammes;  
 Cantharides pulvérisées, 8 grammes;  
 Ajouter huile de térébenthine, 90 gr.

Continuer le traitement jusqu'à parfaite guérison.



## Dartres.

Les caractères qui font distinguer les dartres de la gale sont faciles à saisir; la darte se fixe indifféremment sur toutes les parties du corps. Les places qu'occupe la darte sont plus ou moins larges, depuis la dimension d'une pièce de 1 franc jusqu'à celle de la main, et quelquefois plus; ces places sont sépa-

rées des parties saines par une ligne de démarcation.

Il faut bien laver les dartres avec l'eau de savon, pour débarrasser la peau du prurit ou esquamation qu'a formée la dartre, ensuite graisser la dartre avec onguent mercuriel double; répéter jusqu'à guérison complète.



## Poux.

Le moyen de débarrasser les animaux de ces parasites, consiste à introduire 60 grammes de tabac en poudre dans un litre d'huile de rabette et en enduire toutes les parties attaquées de phthiriase; une seule application suffit.



## Indigestion.

Le cheval qui a une indigestion cesse de manger, regarde et sent son ventre ,

bâille , se couche et s'étend sur le sol , reste dans cet état quelquefois un quart-d'heure , se relève et piétine. Lorsque l'indigestion est violente , il pousse avec sa tête contre la mangeoire comme dans le vertigo.

Dans ce cas , le vertigo n'est que secondaire ou symptomatique ; il est de toute nécessité de faire la distinction du vertigo symptomatique de l'autre qui est idiopathique , la médication étant diamétralement opposée ; d'ailleurs , les causes sont différentes. L'indigestion , qui est la cause déterminante du vertigo symptomatique , se reconnaîtra d'abord aux signes indiqués ci-dessus , ensuite aux circonstances antérieures qui peuvent bien éclairer le doute , telles que si le cheval a trop mangé d'avoine , de blé ou autre nourriture.

Lorsque l'indigestion est reconnue , administrer un litre de vin ou de cidre , dans lequel on délayera 60 grammes de thériaque et 30 grammes d'éther sulfuri-

que ; on peut renouveler cette dose deux heures après, si le cheval n'est pas guéri.

Donner des lavements d'eau de son; y ajouter une poignée de sel afin de provoquer les déjections; couvrir le cheval, le bouchonner et le promener doucement.



## Tranchées, ou Entérite.

Les tranchées débutent par une irritation des intestins dont la marche est quelquefois bien rapide; le sang afflue vers cette partie et finit par constituer, si on n'y apporte remède, ce que l'on nomme tranchée rouge.

Dès le début, pratiquer une saignée aux deux veines de l'éperon, faire prendre à l'animal deux litres de décoction de racines de guimauve, y ajouter 24 grammes d'opium, donner des lavements.

Recommencer le même traitement au bout d'une heure , si la tranchée n'est pas calmée; couvrir le cheval et le bouchonner.

---

## Diarrhée.

Lorsque les évacuations alvines dépendent d'une faiblesse des organes de la digestion , on le reconnaît par les signes suivants : l'animal est efflanqué , n'a pas de fièvre; le plus léger travail le fait suer; il y a pâleur des yeux et de la membrane des narines.

Donner de bonne nourriture très-substantielle , en petite quantité d'abord : faire prendre au cheval, chaque matin , une bouteille de vin ou de cidre , dans laquelle on mettra 50 grammes de cumin et autant de baies de genièvre. Ne soumettre le cheval à aucun travail pendant huit ou quinze jours.

---

## Rétention d'urine.

On soupçonne la rétention d'urine lorsque le cheval se campe pour uriner et qu'il n'en sort que quelques gouttes; il regarde son flanc, piétine quelquefois; et, lorsque le mal s'aggrave, il semble comme paralysé du train de derrière, se couche, se roule comme dans une tranchée.

Les causes qui s'opposent à l'expulsion des urines ne sont pas toujours les mêmes : un calcul peut se trouver engagé au col de la vessie ou poussé dans le canal de l'urètre et s'y arrêter : l'inflammation de la vessie peut encore susciter cet accident, et la paralysie de ce même organe.

Avant de procéder à aucun traitement, il est utile de passer la main par le rectum dans le corps de l'animal, et de s'assurer de l'état de la vessie ; il sera facile, en palpant à travers l'intestin, de

reconnaitre si elle est distendue par le liquide ou dans un état de vacuité; il est également facile de s'assurer s'il y a quelque corps étranger, au col de cet organe, qui s'oppose à la sortie de l'urine. Dans ce cas, on essaie de déranger ce corps avec les doigts; si on y parvient, l'animal est guéri. Autrement, on fera une injection d'huile d'amandes douces dans l'urètre, ensuite presser légèrement la vessie d'arrière en avant pour essayer de franchir le corps qui fait résistance; si on ne peut y parvenir, on ouvrira longitudinalement le canal de l'urètre sous l'anus, sur la courbure qu'il forme avant de pénétrer dans la vessie, ensuite y passer une sonde.

Mais, si l'animal souffre d'une rétention dont les causes ne soient ni dans la vessie, ni dans le canal de l'urètre, elles devront être supposées aux reins ou aux uretères; dans ce cas, administrer 30 grammes de nitrate de potasse, le matin, dans le son frisé, et autant le

soir, ou lui faire prendre un litre de décoction de radis.

---

## Tétanos.

(*Mal-de-Cerf.*)

Le tétanos est une affection des muscles qui se trouvent dans une contraction permanente; le plus ordinairement, ce sont les muscles de la mâchoire qui sont les premiers entrepris, ensuite l'encolure, enfin le corps et les membres.

D'abord la mâchoire se trouve serrée; le cheval essaie de l'ouvrir pour manger, mais il ne le peut; l'encolure devient également raide; les muscles sont dans un état d'extension tel qu'on ne peut lui faire plier le cou; les membres à leur tour deviennent raides, et la locomotion est presque impossible.

Tels sont les signes que présente le cheval atteint du tétanos.

Les causes les plus ordinaires du développement de cette maladie sont quelques opérations faites sur l'animal, qui lui ont causé de la douleur, quelques frictions trop stimulantes sur la peau.

Les moyens qui jusqu'alors ont paru les plus rationnels dans le traitement du tétanos, ont rarement été suivis de succès avantageux. Cependant, j'engage à tenter les moyens suivants :

Lorsqu'il y a pléthore sanguine, que le pouls est fort et plein, donner une forte saignée, faire prendre à l'animal en deux jours une livre de miel, dans laquelle on aura fait entrer 15 grammes de camphre.

Faire bouillir dans du vinaigre des plantes aromatiques, telles qu'absinthe, menthe, sauge et tanaisie ; imbiber de cette décoction une couverture de laine, en couvrir le cheval, ensuite ajouter encore une ou deux autres couvertures par-dessus, le laisser ainsi douze heures, et recommencer la même opération ;

tremper la première couverture et le recouvrir ainsi.

---

## **Hernie inguinale.**

On entend, par hernie inguinale, la sortie d'une partie de l'intestin grêle par l'ouverture de l'anneau inguinal (de l'aine). Cetté portion d'intestin vient quelquefois à tomber dans les bourses, ce qui forme une tumeur facile à apercevoir.

Mon intention n'ayant pas été d'écrire pour les vétérinaires, mais bien d'être utile aux agriculteurs et de les instruire des premiers soins à donner à leurs animaux malades, je les engage à consulter un vétérinaire lorsque la maladie leur paraîtra grave.

En conséquence, le traitement de la hernie inguinale étant du ressort d'un vétérinaire instruit, j'invite les cultivateurs à le consulter.

Si le cheval éprouve des tranchées par la compression de l'intestin dans l'anneau, on fera bien de donner des lavements avec de l'eau tiède jusqu'au moment où le vétérinaire aura prescrit de nouveaux ordres.

---

## Hernie ombilicale.

Cet accident a lieu souvent sur les jeunes poulains; c'est une tumeur, quelquefois de la grosseur d'un œuf, qui apparaît à la place du nombril. Il est facile de réduire cette hernie.

On place le poulain sur le dos, en lui assujétissant les pieds de manière à ce qu'il ne puisse blesser l'opérateur. Dans cette position, l'intestin rentre dans la cavité abdominale.

Il est facile de remarquer avec le doigt l'ouverture qui laisse sortir l'intestin. Il faut pincer la peau sur cette ouverture, et passer, dans la portion

pincée, deux petites broches en fil de fer de la longueur du doigt, que l'on recourbera avec une petite pince afin que la peau ne puisse se rétendre.

Ensuite on fera une ligature, avec du fort fil doublé et ciré, entre la peau du ventre et les deux broches. Il faut se garder de percer l'intestin en passant les broches.

Après huit à dix jours, cette portion de peau ligaturée tombe et la hernie a disparu.



## Lumbago.

La maladie que j'indique par ce nom, est une affection des muscles des lombes (les reins). Le cheval paraît n'avoir plus aucune force dans la colonne vertébrale (chaîne du rein); toute l'arrière-main paraît ne plus pouvoir se soutenir : lorsque le cheval marche, il se boulète sur le derrière; si on le pousse d'un côté ou

de l'autre, il ne peut résister. Les laboureurs disent : le cheval est fourbu. Ne confondez pas cette maladie avec la fourbure; comme je l'ai déjà dit, la fourbure est une maladie des pieds. (*Voyez Fourbure.*)

Le cheval affecté du lumbago, le plus souvent ne paraît pas malade, n'a pas de fièvre, mange comme à l'ordinaire.

Cette maladie, ordinairement, est l'effet d'une contrariété.

Lorsque l'on fait un voyage, si l'on ne fait pas manger l'avoine au lieu où le cheval a l'habitude de la manger, si on lui fait redoubler une corvée contre son habitude, si une jument est privée de son poulain; ce sont autant de causes qui peuvent occasionner cette maladie.

Si le cheval est en bon état (gras) et vigoureux, donner une saignée; appliquer sur les reins, près de la croupe, un bouillage de graine de lin et de son, éviter de le placer trop chaud : continuer pendant trois ou quatre jours, le

renouvelant deux fois par jour : après ce temps , on emploiera en frictions , sur cette partie , un liniment composé d'huile de laurier et d'huile essentielle de lavande , parties égales.



## Affections vermineuses.

La présence des vers dans l'estomac et les intestins des chevaux , ne les incommode pas toujours. Il n'est pas étonnant de trouver , à l'autopsie d'un cheval , l'estomac rempli de vers , sans que l'on se soit aperçu qu'il en eût jamais éprouvé aucune souffrance ; mais il n'en est pas toujours ainsi ; la sensibilité n'étant pas la même chez tous les individus.

On est porté à soupçonner la présence des vers , quand le cheval éprouve de temps à autre quelques coliques suivies de dévoiement , qu'il a un appétit déré-

glé , de fréquents bâillements , qu'il gratte les murs avec ses dents , que dans ses excréments il se trouve des vers , et qu'il y en a de cramponnés au pourtour de l'anus.

Pour tenter l'évacuation des vers , il faut commencer par purger l'animal avec 50 grammes d'aloës dans le beurre frais , ainsi qu'il est expliqué à l'article hydropisie.

Deux jours après , administrer 35 gr. d'huile empyreumatique , mêlée avec 120 grammes de miel.



## Coup de sang.

*(Chevaux pris de chaleur.)*

Lorsque , dans les grandes chaleurs , on constraint les chevaux à des courses rapides et trop long-temps continuées ; lorsque , dans ces mêmes jours , les chevaux sont entassés dans des écuries pla-

cées au midi, sans ouvertures au nord, ce sont des causes déterminantes de ces accidents.

En 1832, pendant quelques jours de grande chaleur, j'ai eu l'occasion de voir mourir trois chevaux de diligence sur la route de Caen à Lisieux. En faisant l'autopsie, j'ai trouvé les poumons remplis d'un sang extrêmement noir; les cavités gauches du cœur et les artères contenaient également un sang noir, à peu près de la couleur du sang veineux qui n'a pas subi l'élaboration qu'il doit éprouver en passant dans les poumons.

La présence de ce sang noir dans les artères et les cavités gauches du cœur, me fit établir plusieurs hypothèses sur les phénomènes de la respiration et de la circulation du sang.

Je conclus alors que le cheval étant excité à courir promptement sous les rayons ardents du soleil, nécessairement le sang circule avec une grande vitesse et passe rapidement le trajet qu'il doit parcourir

dans l'organe pulmonaire ; de là , l'oxygène (partie constituante de l'air) ne peut qu'imparfaitement pénétrer les molécules du sang , et ne peut lui imprimer cette couleur rouge clair qui fait reconnaître le sang artériel.

J'ajoute , en outre , que dans les temps chauds et orageux , l'air est léger , en conséquence moins chargé d'oxygène.

Les signes , dans l'animal vivant , qui font reconnaître que le sang ne peut plus servir à une nouvelle circulation , sont le battement précipité du flanc , les narines dilatées , la membrane muqueuse des narines de couleur violette , la sueur qui s'écoule de toutes parts ; l'animal est chancelant de faiblesse : si on saigne à la jugulaire , la saignée est baveuse et ne coule presque pas ; le battement du cœur et des artères est faible et précipité .

Tels sont en général les symptômes que j'ai remarqués dans le cheval pris de chaleur .

Au moment où ces signes apparaîs-

sent, on doit s'empresser de placer le cheval à l'ombre et dans un courant d'air, lui arroser les narines avec du vinaigre, se servir d'un soufflet de cuisine pour lui chasser de l'air sur les narines. Deux ou trois hommes bouchonneront continuellement le cheval, évitant de se laisser prendre sous le poids de son corps s'il vient à tomber.

Je désapprouve la saignée, ce qui paraîtra sans doute extraordinaire aux yeux de quelques personnes; car, pour une maladie nommée coup de sang, il leur semblera qu'il est contraire à la raison de désapprouver la saignée.

Chaque fois que l'on saigne un cheval dans cette fâcheuse circonstance, l'on abrège la moitié de ses derniers moments, et il ne reste plus suffisamment de temps pour tenter la guérison par les moyens que j'indique.

Si c'est la pénurie de l'oxygène dans le sang qui est la cause déterminante de la maladie, il sera facile de se rendre

compte de l'effet que produira une saignée.

Je recommande spécialement aux maîtres de poste et relayeurs de diligences, de pratiquer à leurs écuries des fenêtres sur le derrière, de manière à renouveler l'air quand bon leur semble, de tenir les écuries le plus proprement qu'il se peut, d'éloigner les tas de fumier qu'on laisse souvent à la porte.

Il est à remarquer qu'un cheval, sortant d'une écurie trop chaude et malsaine, doit avoir une grande disposition à contracter la maladie que je viens de signaler.

## CHOIX

*Que l'on doit faire pour les Chevaux  
de poste.*

Le cheval que l'on destine au parcours des postes, doit réunir quelques qualités spéciales pour cette fonction.

Il doit être léger sans être grêle, avoir les muscles bien détachés du canon, le sabot solide (se garder des pieds plats), le genou large, le trot et le galop aisés, l'encolure et la tête légère, le rein court, les yeux vifs ayant l'expression de la vigueur.

Éviter de mettre à ce travail des chevaux au-dessous de l'âge de 5 ans.



## ZEONO

zeono et zeno et zeno et zeno et zeno et

zeono et zeno et zeno et zeno et zeno et

zeono et zeno et zeno et zeno et zeno et

zeono et zeno et zeno et zeno et zeno et

zeono et zeno et zeno et zeno et zeno et

zeono et zeno et zeno et zeno et zeno et

zeono et zeno et zeno et zeno et zeno et

zeono et zeno et zeno et zeno et zeno et

zeono et zeno et zeno et zeno et zeno et

zeono et zeno et zeno et zeno et zeno et

zeono et zeno et zeno et zeno et zeno et

zeono et zeno et zeno et zeno et zeno et

zeono et zeno et zeno et zeno et zeno et

zeono et zeno et zeno et zeno et zeno et

zeono et zeno et zeno et zeno et zeno et

zeono et zeno et zeno et zeno et zeno et

zeono et zeno et zeno et zeno et zeno et

zeono et zeno et zeno et zeno et zeno et

zeono et zeno et zeno et zeno et zeno et

## **III<sup>e</sup> CATÉGORIE.**

### **ESPÈCE BOVINE.**

#### **MALADIES DE L'ESPÈCE BOVINE,**

*Avec les signes qui les font reconnaître, et le traitement approprié à chacune d'elles.*

### **Onglet.**

L'affection désignée sous ce nom est une inflammation de la paupière nasale placée à l'angle interne de l'œil.

Cette paupière a été appelée, par La-

fosse , onglet ; par Girard , paupière na-  
sale ; par Bourgelat , membrane cligno-  
tante , etc.

L'inflammation qui nous occupe peut  
être suscitée par diverses causes ; les  
plus ordinaires sont un coup porté sur  
cette partie ou un corps étranger intro-  
duit entre cette membrane et le globe  
de l'œil . Pour le corps étranger , la pre-  
mière indication est de le retirer ; en-  
suite faire disparaître l'inflammation par  
les émollients et une saignée aux veines  
temporales ou à la veine passant sur  
l'arcade orbitaire . Si l'emploi d'un tam-  
pon de linge imbibé d'eau de guimauve  
et appliqué sur l'œil ne dissipe pas  
la douleur , on aura recours à d'autres  
moyens : on bassinera l'œil avec le col-  
lyre suivant :

Sulfate de zinc , }  
*Id.* de cuivre , } de chaque , 15 gr. ,  
*Id.* d'alumine , }  
 dissous dans un litre d'eau ; continuer  
 trois fois par jour pendant six : si , no-

nobstant ces moyens, l'onglet reste volumineux et recouvre une partie du globe, on le coupera avec des ciseaux et on lavera l'œil avec de l'eau fraîche.



## **Cornes cassées ou arrachées.**

Dans le cas où la corne n'est qu'enlevée et détachée du cornillon, il suffit d'envelopper la partie dénudée de corne d'une étoupade enduite de blancs d'œufs et de suie.

Mais, si le cornillon est cassé à la base, on maintiendra un tampon d'étoupe sur la plaie que l'on arrosera chaque jour avec teinture d'aloës.



## **Goîtron.**

Tumeur ordinairement indolente qui vient sous la gorge; cette affection est

rarement primitive , elle n'est le plus souvent que le symptôme d'une autre affection : on doit s'attacher à rechercher la cause de son développement.

---

## Inflammation de la gorge.

Les bêtes à cornes sont exposées, comme le cheval, aux maux de gorge. On reconnaît cette maladie par la difficulté que l'animal éprouve dans l'action de la respiration et de la déglutition , par la tension et la douleur de cette partie.

Pratiquer une saignée , donner peu de nourriture , passer au fanon sous la peau un peu de racine d'ellébore noir , ce que l'on nomme vulgairement herber. L'en-gorgement que cette opération suscitera peut produire une métastase favorable. Graisser la gorge avec onguent de laurier ; faire des injections , dans la bouche , d'eau acidulée et miellée.

---

## Pommelière.

*(Phthisie pulmonaire.)*

La maladie , dans son principe , résulte d'une inflammation des poumons ; si la maladie n'est pas arrêtée dès l'invasion , elle passe à l'état chronique et constitue la bête pommelière .

Les signes qui la font reconnaître sont la toux permanente , un léger jetage par le nez , la teinte jaune de la peau (ictère ) ; nonobstant les bons soins et la bonne nourriture , la maigreure marche à grands pas .

Les secours de l'art vétérinaire étant impuissants dans une telle maladie , j'engage à ne rien faire ; seulement je conseille aux acheteurs de profiter du bénéfice de la loi qui admet la résiliation de vente pour la phthisie pulmonaire . ( Neuf jours de garantie ).

---

## Pomme ou poire retenue dans l'œsophage.

Il arrive souvent que les bêtes à cornes saisissent avec trop d'avidité les pommes, poires, navets ou carottes, et les avalent avant de les avoir divisés suffisamment, et le corps reste engagé dans l'œsophage.

On reconnaît la bête empommée par les signes suivants : elle tousse, bave, a les yeux saillants et larmoyants ; un peu plus tard, elle se météorise (enfle).

Pour opérer l'extraction de ce corps, il faut passer la main sur l'œsophage depuis la gorge jusque sur la poitrine afin de s'assurer de la position du corps étranger, ensuite essayer de le faire remonter vers la gorge ; à l'aide du pas-d'âne, on tiendra la bouche ouverte, et un aide y passera la main pour le saisir

lorsqu'il sera rapproché le plus près possible da la bouche.

Si ce corps est arrêté dans la portion d'œsophage contenue dans la poitrine et qu'il soit inexploitable , on se servira d'une baguette en bois vert, longue de quatre pieds au moins; attacher, à un des bouts, un tampon de linge qui servira à pousser dans l'estomac le corps arrêté.

La bouche de l'animal étant tenue ouverte comme je viens de l'indiquer, on passe la baguette dans la bouche pour l'enfoncer dans le conduit cesophagien, et, lorsque l'on rencontre le corps étranger , ou pousse légèrement et de manière à le faire descendre dans l'estomac.

Cette opération peut se faire sans aucun danger.

Par ces moyens bien entendus, on débarrassera toujours l'animal, et on ne sera pas obligé d'avoir recours à l'œsophagotomie qui a pour but d'ouvrir l'œsophage et d'en extraire le corps.

## Diarrhée.

(Dévoiement.)

Deux principales causes produisent le flux de ventre :

1<sup>o</sup> L'inflammation de l'estomac et des intestins ;

2<sup>o</sup> La débilité , l'atonie ou faiblesse des organes digestifs.

Dans la première cause , il y a quelques coliques , un peu de fièvre , l'animal est souffrant ; dans ce cas , donner des lavements , une saignée , faire prendre de la tisane de bouillon blanc de laitue , ajouter par litre 15 grammes de cristal minéral , en donner deux litres par jour.

Pour la seconde cause , faire prendre en trois fois trois litres de cidre par jour , dans lequel on aura dissous 90 grammes de thériaque ; répéter jusqu'à guérison .

.....  
**Tympanite.**

*(Enflure du ventre.)*

La maladie à laquelle on attribue ce nom, consiste dans la formation et l'accumulation de gaz dans l'estomac et les intestins de la bête bovine.

Cet accident apparaît fort souvent immédiatement après qu'elle a mangé avidement des fourrages verts, particulièrement le trèfle vert et mouillé ; le ventre se ballonne, se météorise ; la respiration est gênée ; le diaphragme, se trouvant refoulé par le gaz sur les poumons, en entrave le jeu.

Si on n'apporte de prompts secours, l'animal succombe par suffocation, quelquefois en une heure.

Il serait fort avantageux, pour les propriétaires qui font paître par leurs bestiaux des trèfles et de la luzerne, d'a-

voir chez eux , par précaution , une bouteille d'ammoniaque liquide ou d'éther sulfurique ; aussitôt que l'on aperçoit la météorisation se développer , administrer , pour une bête de stature ordinaire , 30 grammes d'ammoniaque dans un litre d'eau fraîche , ou 60 grammes d'éther , et des lavements d'eau de savon ; renouveler la dose au bout d'une demi-heure si le ventre ne se détend pas .

Si nonobstant la bête ne se trouve pas soulagée , que le ventre soit autant ballonné , on se décidera à faire la ponction de la panse . Cette opération consiste à enfoncez dans le flanc gauche un bistouri à lame droite , assez profondément pour percer l'estomac (la panse) ; par ce moyen , le gaz se dégage et l'animal est soulagé à l'instant . On pansera cette plaie avec le vin , et la recouvrir avec un linge sans la boucher hermétiquement .

---

## Tranchées.

Les bêtes à cornes sont comme le cheval sujettes aux coliques; il est facile de reconnaître qu'une bête est tranchée; elle se couche, s'étend, se relève pour un instant, gratte la terre avec les pieds de devant.

Lorsque la tranchée est bien reconnue, et que la bête n'est pas soupçonnée d'avoir une indigestion, on doit saigner à la veine sous-cutanée du ventre, donner des lavements de décoction de tête de pavot.

Ces seuls moyens arrêtent la tranchée.

---

## Indigestion.

La bête a le flanc tendu, les oreilles basses; si on l'excite à marcher, elle plaint particulièrement en descendant; elle manifeste de la sensibilité à la pression de l'estomac.

Faire prendre à l'animal 120 grammes de thériaque dans un litre de cidre ou de vin, ajouter 250 grammes d'huile d'olive, donner des lavements, couvrir la bête, supprimer toute nourriture, et lui faire prendre de temps à autre une bouteille d'eau de son miellée.

---

## Pissement de sang.

(*Hématurie.*)

Le pissement de sang est dû à une inflammation des organes sécréteurs de l'urine. Une infinité de remèdes sont préconisés contre cette maladie; j'en ai essayé un grand nombre; j'ai tenté diverses fois les moyens rationnels que la thérapeutique met en usage pour combattre les inflammations : ces moyens ont presque toujours échoué; il m'a donc fallu recourir à d'autres moyens, et enfin j'ai employé les remèdes perturbateurs, re-

mèdes dont j'ai peine à expliquer le bon effet.

Ces moyens consistent à faire dissoudre, dans deux litres d'urine, 500 grammes de sel de cuisine (hidrochlorate de soude), et les faire prendre à la bête lorsque la fièvre commence à paraître; il est nécessaire que l'animal n'ait pas mangé depuis au moins quinze heures. L'action de ce remède détermine un trouble dans tout l'organisme et un mouvement tumultueux dans le système sanguin, qui, sans doute, épuisent les forces de l'inflammation que l'on a à combattre.

Aux yeux de quelques hommes de l'art, ce moyen ne paraîtra pas en rapport avec la vétérinaire moderne; mais enfin l'expérience m'a prouvé que ce procédé manque rarement de produire l'effet désiré:

Quatre heures après l'administration de ce remède, faire prendre de la tisane faite avec laitue, houblon et chicorée,

deux litres en quatre heures; donner des lavements.



## Vélage, ou Parturition.

La parturition ne s'exécute pas toujours naturellement, c'est pourquoi cette opération présente souvent des difficultés que la nature ne saurait vaincre. La position du petit animal dans le corps de la mère, n'en permet pas toujours l'expulsion; pour qu'elle soit naturelle, il doit présenter les pieds antérieurs et la tête en avant, donc que l'on doit ramener toutes les positions contre nature à celle-ci : si un pied est resté en arrière, on doit le ramener au passage; si la tête est redoublée en arrière, la ramener également sur les deux pieds, ensuite procéder à l'extraction. Pour cela, on doit attacher les deux pieds avec une petite corde, ainsi que la mâchoire inférieure; lorsque ces liens sont bien assu-

jétis, on profite des contractions de la matrice pour tirer sur le petit animal. Il est souvent nécessaire de la force de plusieurs hommes pour le faire sortir; maintes fois, il m'a fallu celle de dix hommes pour en opérer la sortie, sans qu'il soit arrivé d'accidents tant à la mère qu'au petit sujet.

S'il arrive que ce soient les pieds postérieurs qui se présentent, on doit préférer le tirer ainsi que de le tourner. La manipulation qu'exige cette besogne fatigue l'opérateur et la mère, et peut occasionner, à la paroi interne de l'utérus, des contusions dont le résultat est souvent fâcheux.

Si, nonobstant la position naturelle, le fœtus est trop volumineux par rapport à l'ouverture du bassin de la mère, il ne reste d'autre moyen que d'extirper les deux épaules l'une après l'autre; le procédé à suivre consiste à introduire la main armée d'un bistouri courbe dans le bassin, et à trancher la peau du fœtus

au-delà de l'omoplate en suivant le contour de cet os : la peau étant coupée ainsi, quatre hommes suffisent pour arracher l'épaule avec une longe attachée au pied. On exerce la même manœuvre pour l'autre membre ; ensuite on attache une corde au cou du fœtus pour le tirer avec force.

---

## **Renversement de l'utérus ou matrice.**

Les femelles sont exposées à pousser hors l'utérus, après la mise-bas du produit de la gestation ; la vache y est la plus sujette.

Cet organe, entièrement sorti, présente un grand sac allongé qui descend jusque sur les jarrets (la bête étant debout).

Pour procéder au replacement, il serait bon d'avoir une éponge fine afin d'é-

viter les contusions que le poing pourrait occasionner dans cette opération ; on doit commencer par le bout qui paraît le plus long et le plus éloigné de la vulve , ayant soin de tenir l'éponge appuyée sur la main en repoussant vers la vulve et retournant sur elle-même la masse de l'utérus ; l'enfoncer graduellement ; ne point faire d'efforts dans le moment que la bête en fait elle-même ; maintenir seulement la portion rentrée : on est obligé souvent de quitter cette portion pour en reprendre une autre qui reste en arrière.

Lorsque la totalité est rentrée dans le bassin , il faut l'étendre en y passant avec la main un peu d'huile d'olive.

Mais il arrive presque toujours que la bête , continuant ses efforts , rendrait nulle cette opération , si l'on n'avait un moyen de l'empêcher ; c'est de boucler.

## **Renversement du vagin.**

La réduction en est beaucoup plus facile que celle de l'utérus; il suffit de faire lever la bête si elle est couchée, et la rentrée s'en opère quelquefois seule.

Si on est obligé de le replacer, on doit oindre ses mains d'huile d'olive et en arroser le vagin; ensuite prendre la partie tombée avec les deux mains ouvertes et en opérer la rentrée : pour éviter la récidive, boucler la vulve avec des points de suture de ficelle ou de fil de laiton.

---

## **Délivre,**

*ou Arrrière-Faix.*

Après la mise-bas, le délivre se fait assez ordinairement spontanément par les efforts expulsifs de la matrice. Cependant, il arrive quelquefois que cette

opération de la nature se fait attendre quelques jours, particulièrement chez la vache; si au bout de deux ou trois jours il ne sort, je conseille d'en faire l'extraction de la manière suivante :

On saisit d'une main le cordon qui est au dehors et on passe l'autre main dans la matrice. Cette main étant enduite d'huile d'olive, on détache légèrement l'arrière-faix des cotilédons, tandis que l'autre main exerce une légère traction; par ce moyen, l'on tire hors du bassin le délivre, et l'opération est terminée.



## Charbon.

Le charbon, dans sa nature, présente diverses variétés dont la contagion est plus ou moins redoutable.

Les tumeurs charbonneuses se font reconnaître à un aspect particulier : le boursouflement de la peau est crépitant sous les doigts, la tumeur charbonneuse

présente une élévation circonscrite, et quelquefois la surface est arrosée d'une sérosité roussâtre; la peau se putréfie, le poil tombe : quoique le cas soit désespéré, je ne conseille pas cependant d'abandonner l'animal et de le considérer comme perdu.

Quelques auteurs distingués par leur talent, entre autres M. HURTREL DARBOVAL, conseillent l'excision des tumeurs et ensuite la cautérisation avec le fer rouge; j'approuverais ce moyen s'il pouvait être exécuté sans danger pour l'opérateur; nous savons que plusieurs vétérinaires ont été victimes de leur zèle pour avoir amputé des tumeurs charbonneuses. La main étant en sueur, une blessure, soit antérieure ou faite pendant l'opération, sont des voies pour la transmission du virus charbonneux. Dans le courant de ma pratique, je crois avoir sauvé du charbon à peu près une dixaine d'animaux de race bovine; la tumeur charbonneuse étant circonscrite et la

surface peu étendue, je me suis servi de la racine d'ellébore noir pour former un cercle autour de la tumeur, faisant des incisions à la peau de quatre en quatre pouces en suivant le contour du charbon. Ce cercle d'incisions doit être fait sur les parties encore saines, ensuite passer sous la peau un petit bout de racine à chaque incision; il apparaît, peu de temps après, une inflammation très-violente qui fait rempart au charbon et l'anéantit dans sa retraite.

Les parties charnues, frappées de charbon, se détachent et laissent une plaie que l'on pansera avec eau-de-vie camphrée jusqu'à guérison.

On doit séparer les malades des animaux sains, pour éviter la contagion.



## Fourchet.

On désigne sous ce nom une inflammation qui apparaît à la couronne entre

les onglons des bêtes à cornes; il y a chaleur, boursouflement de cette partie, et l'animal boite beaucoup.

On fera quelques scarifications sur la couronne avec le bistouri ou la flamme; laisser saigner, ensuite envelopper le pied chargé d'une bouillie grasse. Si, au bout de trois à quatre jours, la résolution ne s'opère pas, on enlèvera le fourchette avec l'instrument tranchant et on fera les pansements pendant deux jours avec l'accétate de plomb liquide étendu d'eau, parties égales. Les pansements subséquents se feront avec l'eau-de-vie jusqu'à guérison.



## **Chute de l'ergot,**

*ou Onglon.*

La chute de l'onglon est fort souvent le résultat d'une marche forcée et long-temps soutenue; la fatigue occasionne

une inflammation de la chair du pied, qui désorganise cette chair et en détermine le décolelement; une secousse dans ce cas détache l'onglon et met la chair de cette partie à nu. Lorsque cet accident arrivera, on appliquera sur toute la surface nue un cataplasme de suie et de blanc d'œuf; y ajouter 50 grammes d'onguent égyptiac, mêler le tout et en charger la partie dénudée de corne, que l'on y maintiendra avec de la filasse ou du chanvre.

---

## **Foulure de la sole des bêtes à cornes.**

Lorsque l'on s'aperçoit qu'un animal de race bovine boite par suite de foulure, on commence par appliquer un cataplasme émollient autour du pied, qu'on renouvellera tous les jours pendant deux ou trois jours. Si au bout de ce

temps la boiterie persiste, je conseille d'enlever la sole de l'ergot malade, pour éviter que la matière ne fuse autour de l'ergot, ce qui en occasionnerait la chute.

Cette opération étant faite en temps opportun, le pied ne reste pas long-temps malade.

On ne doit pas hésiter, dans beaucoup de cas, à dessoler un ergot, le pied étant toujours plus tôt guéri.

Après la dessolure, on appliquera l'onguent indiqué pour la chute de l'ergot.



## Fureur utérine.

*(Inflammation de la matrice.)*

De tous les animaux, je pense que c'est la vache qui est le plus souvent attaquée de cette maladie; elle se déclare ordinairement après le rut (le temps où la vache est en amour).

Bien des fois, on a pris cette maladie pour la rage.

La bête fait entendre des mugissements répétés ; elle a l'œil hagard et très-allumé , elle ne mange pas; si elle aperçoit quelques animaux près d'elle , elle se lance dessus avec fureur; il y aurait même du danger pour les personnes qui en approcheraient.

Plusieurs fois , on a assommé des vaches attaquées de cette maladie , pensant qu'elles étaient enragées.

Si la bête est en liberté dans un herbage , il faut l'entrer et l'attacher avec précaution dans une étable , évitant de se faire blesser par cette bête furieuse. Il est nécessaire que l'étable soit fraîche.

Ensuite , on lui fera une saignée à la jugulaire ; faire prendre trois ou quatre lavements par jour , composés de son et de mauve bouillis.

En outre , on pétrira 120 grammes d'oxide d'antimoine et 30 grammes de sel de nitre dans un peu de beurre frais ; en former une boule et la lui faire avaler. On place cette boule au bout d'un

morceau de bois long d'un demi-mètre,  
pour la pousser dans le fond de la bouche.

On fera prendre deux de ces boules  
par jour, matin et soir; continuer jus-  
qu'à guérison.



## Affection rhumatismale

*aux reins des bêtes à cornes.*

Cette maladie se manifeste plus par-  
ticulièrement à la suite du vêlage; la  
bête éprouve une très-grande faiblesse  
dans cette partie; si elle peut se tenir  
debout, elle chancelle, se boulète sur le  
derrière; lorsqu'elle est couchée, elle  
ne peut se relever, elle se traîne sur les  
genoux.

On fera suer la bête avec une charge  
de plantes aromatiques, comme sauge,  
absinthe, genièvre, etc., qu'on fera  
bouillir dans du vinaigre et qu'on ap-  
pliquera chaude sur les reins; la couvrir

ensuite avec une ou deux couvertures, renouveler deux fois par jour. De plus, on graissera cette partie fortement avec huile de laurier. Continuer jusqu'à guérison.

---

## **Galons aux mamelles des vaches laitières.**

Le moyen de guérir ces galons consiste à faire bouillir un peu de savon ordinaire avec un verre de crème, et se servir de cet onguent pour graisser la mamelle deux ou trois fois par jour.

Si on a plusieurs vaches à traire, on n'arrivera à celles qui ont des galons qu'après les autres, attendu que la maladie se communique par le contact des doigts.

Ces petites plaies à l'état d'ampoules sont le vaccin primitif et spontané.

---

## Bronchite des bêtes à cornes.

*(Catarrhe pulmonaire.)*

Cette maladie se fait connaître par la toux souvent répétée, la respiration courte; au début de la maladie, il y a fièvre et la bête mange peu.

Il faut donner une forte saignée à la veine du cou, faire prendre de la tisane faite avec des feuilles de laitue, chicorée sauvage et feuilles de bouillon blanc; on ajoutera par litre 30 grammes de sel de nitre et autant de miel; on en fera prendre 3 litres par jour en trois fois; donner des lavements et peu de nourriture.

Si la maladie se prolonge au-delà de quinze jours, l'on aura à craindre qu'elle ne passe à l'état chronique et constitue la bête pommelière. (Phthisie pulmonaire.)

## Hernie ombilicale des jeunes veaux.

C'est une tumeur molle que l'on aperçoit sous le nombril des petits veaux ; il est arrivé bien des fois que l'on a pris cette tumeur pour un dépôt de matière purulente, qu'on a percé avec le bistouri dans l'espoir de voir sortir du pus, et il ne s'est trouvé que du lait caillé sortant du tube intestinal : il faut éviter cette erreur, car le mal pourrait être irréparable.

On réduira cette hernie de la même manière indiquée pour les jeunes poulains.

## Inflammation du nombril des jeunes veaux.

Au commencement, c'est une tumeur dure et sensible.

On graissera cette tumeur avec onguent populéum; lorsque la tumeur se sera amollie et qu'on remarquera la fluctuation avec le doigt, on l'ouvrira avec le bistouri.

---

## Aphthes à la bouche et sur la langue des veaux.

Ce sont de petits ulcères qui apparaissent sur la langue et autour de la bouche des jeunes veaux.

On les lavera deux ou trois fois par jour avec du fort vinaigre, dans lequel on aura dissous un peu de miel.

On se servira d'un morceau de linge attaché à un petit morceau de bois gros comme le doigt.

---

## **Chancrure des vaches.**

C'est un nom vulgaire que l'on donne à de petites plaies ulcérées qui viennent à la partie interne de la vulve après la saillie du taureau.

On nettoiera deux ou trois fois par jour ces ulcères chancreux avec le vin, ensuite on fera prendre à la vache, chaque matin pendant trois jours, 120 grammes d'oxide d'antimoine.

On en formera des boules avec le miel ou le beurre, pour les lui faire avaler.

---



### **III<sup>e</sup> CATÉGORIE.**

#### **ESPÈCE OVINE.**

##### **MALADIES DES BÈTES OVINES.**

*(Moutons.)*

#### **Sang de rate.**

Les symptômes qui font reconnaître cette maladie sont : le sang sortant par les narines et par la vulve ou le fourreau, selon le sexe; les yeux rouges de

sang , le battement des flancs , la faiblesse de l'animal.

Les animaux attaqués sont souvent les plus gras. Très-souvent , la mort suit de près l'invasion de la maladie ; quelques heures suffisent pour tuer l'animal.

A l'autopsie , on remarque des épanchements de sang dans les intestins , le foie et les poumons.

Dès le commencement des symptômes , il faudrait promptement ouvrir la veine du cou et tirer une saignée copieuse.

On a , par ce moyen , sauvé quelques-fois des moutons de cette maladie.

On a remarqué que des moutons , ayant souffert pendant l'hiver et le printemps et ensuite mis à une bonne nourriture , ont une grande aptitude à contracter cette maladie , qui plusieurs fois a enlevé la moitié des troupeaux.

Quelques observateurs ont regardé cette maladie comme contagieuse ; c'est une erreur. Lorsqu'un troupeau entier

a été soumis à l'influence de la même cause, et que cette cause a agi de la même manière sur tous les individus, il n'y a pas de raisons pour qu'elle ne fasse pas rafle sur tous.

Évitez donc de faire trop maigrir les moutons en hiver, et ayez soin de ne pas les ramener en bon état trop promptement. Lorsque cette maladie se déclare dans un troupeau, on doit promptement vendre pour la boucherie ceux qui sont gras, parce que ce sont particulièrement ceux-ci qui sont les plus exposés.

## **Pourriture des bêtes à laine.**

Cette maladie a été quelquefois confondue avec le sang de rate; mais, à l'ouverture des cadavres, il est facile d'en faire la distinction : les lésions ne sont pas les mêmes, la marche de la maladie étant également bien opposée.

L'affection de la pourriture se termine toujours par une maladie chronique , tandis que l'autre est une maladie aiguë.

Les signes qui annoncent le commencement de la pourriture sont souvent bien obscurs : c'est une légère toux , l'œil un peu larmoyant , l'intérieur des narines un peu rouge; plus tard , vient la pâleur des narines et de la bouche ; la conjonctive de l'œil n'a plus cette couleur rouge comme elle doit l'être dans l'animal en bonne santé ; la bête n'a plus sa gaîté ordinaire , elle commence à maigrir , la laine se détache facilement ; l'animal jette une matière purulente par les narines ; il y a alternative de constipation et de dévoiement ; enfin la bête est sans espoir .

Les moyens curatifs ont été jusqu'à-lors sans effet , c'est pourquoi l'on ne doit essayer qu'à prévenir l'invasion .

Les causes qui ont paru le plus en favoriser le développement , sont les lieux bas et marécageux où l'on conduit paître

les troupeaux, les bergeries humides et malsaines, les fourrages mal ramassés que l'on fait manger pendant l'hiver, etc.

On a quelquefois attribué la perte des troupeaux aux maléfices et à la malveillance. Ces soupçons et ces calomnies mal appliquées n'étaient que le résultat de l'ignorance des causes; au lieu de s'occuper sérieusement de recherches importantes, on s'occupait de trouver un sorcier, un charlatan, qui ne manquait jamais de persuader que la mortalité des animaux devait être attribuée à la malveillance d'un autre sorcier.

Ce qui a servi quelquefois à induire en erreur, ce sont des pelottes feutrées, espèces d'aegagropiles que l'on trouve dans le tube intestinal des herbivores. On a souvent pris ces boules pour des gobes, tandis que le noyau de cette pelotte n'est qu'un peu de laine ou de bourre que l'animal avale après s'être gratté ou avoir léché les autres animaux; arrivée dans les intestins, il s'y agglo-

mère du mucus , ce qui finit par constituer une pelotte stagnante.

Les moyens d'éviter et de prévenir la pourriture des moutons , consistent à ne pas les faire paître dans des lieux trop humides , là où l'eau stagne long-temps ; ne pas les sortir avant que le soleil n'ait séché la rosée ; faire des ouvertures aux bergeries pour y renouveler l'air convenablement ; ne pas laisser trop amasser de fumier sous les bêtes ; éloigner les fumiers de la porte ; pendant l'hiver , arroser de temps à autre les fourrages avec de l'eau salée.

Lorsqu'on achète un troupeau , on doit toujours préférer l'acheter maigre , pourvu qu'il soit en bonne santé .

---

## Tournis du mouton.

Tous les procédés et tentatives pour la guérison du tournis n'ont jusqu'alors

été suivis d'aucuns résultats bien satisfaisants.

Il est plus avantageux de les livrer à la boucherie, lorsqu'ils sont encore en bon état.

## Morsure des chiens.

Le mouton mordu par le chien est bien susceptible de contracter la gangrène, particulièrement aux deux extrêmes de la température, le très-grand froid et la grande chaleur.

On pansera et nettoiera la plaie résultant d'une morsure avec de l'eau-de-vie camphrée; s'il y a plaie profonde, on la débridera avec le bistouri pour l'élargir, et faire des injections avec une petite seringue; recouvrir la plaie d'un linge.

Dans la saison où les mouches sont à craindre, on enduira le linge d'un peu d'huile empyreumatique.

## Araignée de la brebis.

Les bergers désignent par le nom d'araignée une inflammation de la mamelle.

Dès le début de la maladie, il est urgent de bassiner très-souvent la mamelle avec de l'eau de guimauve pendant un jour ou deux, ensuite on bassinera avec du vin. Si, nonobstant ces moyens, l'on s'aperçoit que la surface de la mamelle prenne une couleur bleue, on devra de suite employer en frictions un mélange d'ammoniaque liquide et d'huile d'olive, parties égales.

Faire prendre à la brebis une once (50 grammes) de thériaque délayée dans trois verres de vin.

## Piétin du mouton.

On reconnaît cette affection par la claudication des bêtes ; une matière séreuse et fétide s'écoule des pieds et désunit l'onglon de la chair.

Cette maladie étant reconnue contagieuse, on doit prendre toutes les précautions pour en empêcher la propagation. Il faut séparer de suite les malades et les placer sur de la paille fraîche qu'on renouvellera tous les jours, ensuite nettoyer la bergerie avec beaucoup de soin pour y pratiquer des fumigations désinfectantes.

Ces fumigations se feront de la manière suivante :

Oxide de manganèse, 200 grammes;

Sel de cuisine, 250 grammes ;

Ajouter 2 verres d'eau à ce mélange.

Placer ce mélange dans un vase au milieu de la bergerie, boucher toutes les ouvertures ; ensuite on versera sur

ce mélange 500 grammes d'acide sulfurique, se retirer et fermer la porte; n'ouvrir les portes que deux ou trois heures après; les moutons ne rentreront dans la bergerie que cinq ou six heures après la fumigation. On devra nettoyer la bergerie tous les jours et recouvrir le sol de bonne paille.

Il serait urgent de renouveler pendant plusieurs jours les fumigations.

Aussitôt que l'on remarquera un mouton boiteux, il sera mis à l'étable, lieu de l'infirmerie. Les malades seront pansés, deux fois par jour, de la manière suivante :

Enlever toutes les parcelles de corne qui seront détachées de la chair, et bien laver les pieds avec de l'eau tiède; ensuite on bassinera toutes les parties endommagées et ulcérées avec la liqueur prescrite ci-après :

Sulfate de cuivre, 120 grammes;

Acide sulfurique, 100 grammes;

Acide acétique (vinaigre), 500 gr.

Ces pansements se feront jusqu'à guérisson.

## Gale des moutons.

Les parties galeuses seront graissées jusqu'à guérison avec l'onguent indiqué ci-dessous :

Onguent mercuriel double, 60 gram.

Cantarides en poudre, 2 grammes.

Essence térébenthine, 30 grammes.

## Clavelée ou Variole des moutons.

La clavelée , affection spéciale à l'espèce bovine, est une éruption inflammatoire de la peau , qui se manifeste particulièrement aux endroits dénudés de laine , comme aux ars et à l'intérieur des cuisses et des avant-bras.

Cette maladie , évidemment conta-

gieuse, fait périr la plus grande partie des bêtes qui en sont atteintes.

Lorsque dans un troupeau l'on remarque un animal attaqué de cette maladie, on doit l'isoler à l'instant pour éviter de plus grands désordres, et le placer dans un endroit le plus éloigné possible de la bergerie.

Les malades seront soignés par une personne qui n'approchera jamais du troupeau.

On fera une décoction de plantes aromatiques pour en administrer 3 verres à chaque bête le matin à jeun, en y ajoutant un peu de vin ; on fera bien aussi de laver toutes les parties envahies de varioles avec cette même décoction, et, si l'on aperçoit quelques cordons ou tumeurs qui tendent à la gangrène, avec le liniment ammoniacal déjà prescrit à l'article *araignée*. Toutes les bêtes qui succombent à cette maladie devront être enfouies assez profondément avec leurs peaux.

On aura soin d'assainir la bergerie par des courants d'air; faire de temps à autre quelques fumigations déjà indiquées à l'article *piétin*.

Ensuite, pour éviter de plus grands désordres dans le troupeau encore sain, je conseille l'inoculation du claveau : on choisit pour cela une bête sur laquelle la maladie paraît bénigne; on profite du moment où les boutons commencent à blanchir; on prendra un peu de sérosité sortant du bouton, et avec une lancette on l'insinue sous l'épiderme de la bête que l'on veut claveliser : par ce moyen, on sera toujours sûr de perdre beaucoup moins de moutons que si on abandonne la maladie à elle-même.

Un troupeau affecté de cette maladie, ne devra jamais approcher d'un troupeau sain, qu'à une distance fort éloignée.



## Falère.

Cette maladie du mouton a beaucoup de ressemblance avec la tympanite des bêtes à cornes; l'animal qui en est attaqué enflé subitement, le ventre est extrêmement ballonné : si l'on n'apporte un bien prompt secours, l'animal meurt quelquefois dans un quart d'heure.

Le berger doit donc s'empresser d'ouvrir d'un coup de bistouri le flanc gauche, pour donner issue au gaz hydrogène qui y est emprisonné; cette opération faite en temps opportun peut sauver l'animal.

---

## AVIS IMPORTANT.

Les doses des médicaments prescrits dans cet ouvrage sont supposées pour les animaux de stature ordinaire. Je laisse à la sagesse des panseurs à en modifier les quantités, eu égard aux circonstances.

Quelques propriétaires et cultivateurs m'ayant fait connaître que les noms des médicaments que j'indique ne leur sont pas connus, comme il n'appartient qu'au pharmacien de connaître et de préparer les médicaments, il ne s'agit que d'entrer chez lui pour faire préparer ce que j'ordonne.

## LOI DU 20 MAI 1838,

*Concernant les vices redhibitoires dans  
le commerce des animaux.*

### Article 1<sup>er</sup>.

Sont réputés vices redhibitoires et donneront seuls ouverture à l'action résultant de l'article 1641 du Code civil, dans les ventes ou échanges d'animaux domestiques ci-dessous dénommés, sans distinction des localités où les ventes et échanges auront eu lieu, les maladies ou défauts ci-après,

### SAVOIR :

*Pour le Cheval, l'Ane et le Mulet,*

La fluxion périodique des yeux,

L'épilepsie ou mal caduc,

La morve,

Le farcin,

Les maladies anciennes de poitrine ou vieilles courbatures,

L'immobilité,

La pousse ,  
 Le cornage chronique ,  
 Le tic sans usure des dents ,  
 Les hernies inguinales intermittentes ,  
 La boiterie intermittente pour cause  
 de vieux mal ;

*Pour l'espèce Bovine ,*

La phthisie pulmonaire ou pomme-  
 lière ,  
 L'épilepsie ou mal caduc ;  
 Les suites de la non-dé- } après le  
 livrance , } part chez  
 Le renversement du va- } le vendeur.  
 gin ou de l'utérus ,

*Pour l'espèce Ovine.*

La *clavelée* ; cette maladie , reconnue  
 chez un seul animal , entraînera la red-  
 hibition de tout le troupeau . La redhi-  
 bition n'aura lieu que si le troupeau  
 porte la marque du vendeur .

Le *sang de rate* : cette maladie n'en-  
 traînera la redhibition du troupeau

qu'autant que, dans le délai de la garantie, la perte constatée s'élèvera au quinzième au moins des animaux achetés.

Le troupeau devra également porter la marque du vendeur.

#### Art. 2.

L'action en réduction du prix, autorisée par l'art. 1644 du Code civil, ne pourra être exercée dans les ventes et échanges d'animaux énoncés dans l'article 1<sup>er</sup> ci-dessus.

#### Art. 3.

Le délai pour intenter l'action sera, non compris le jour fixé pour la livraison, de trente jours pour le cas de fluxion périodique des yeux et d'épilepsie, de neuf jours pour tous les autres cas.

#### Art. 4.

Si la livraison de l'animal a été effectuée, ou s'il a été conduit hors du lieu du domicile du vendeur dans les délais ci-dessus, les délais seront augmentés d'un jour par cinq myriamètres de dis-

tance du domicile du vendeur au lieu où l'animal se trouve.

#### Art. 5.

Dans tous les cas , l'acheteur , à peine d'être non-recevable , sera tenu de provoquer , dans les délais de l'art. 3 , la nomination d'experts chargés de dresser procès-verbal ; la requête sera présentée au Juge-de-Paix du lieu où se trouve l'animal .

Ce juge nommera immédiatement un ou trois experts , qui devront opérer dans le plus bref délai .

#### Art. 6.

La demande sera dispensée du préliminaire de conciliation , et l'affaire instruite et jugée comme matière sommaire .

#### Art. 7.

Si , pendant la durée des délais fixés par l'art. 3 , l'animal vient à périr , le vendeur ne sera pas tenu de la garantie , à moins que l'acheteur ne prouve que la

perte provient de l'une des maladies spécifiées dans l'article premier.

### Art. 8.

**Le vendeur sera dispensé de la garantie résultant de la morve et du farcin pour le cheval, l'âne et le mulet, et de la clavelée pour l'espèce ovine, s'il prouve que l'animal, depuis la livraison, a été mis en contact avec des animaux atteints de ces maladies.**

## EXPLICATION SUCCINCTE

*Sur les vices redhibitoires, avec les moyens de les reconnaître.*

---

### VICES REDHIBITOIRES DE LA RACE CHEVALINE.

### **Fluxion périodique des yeux.**

Au début, cette fluxion diffère peu de la fluxion ordinaire, seulement que l'inflammation paraît plutôt partir de l'intérieur de l'œil que de l'extérieur ; il est bon de bien explorer l'œil pour s'assurer si quelque corps étranger ne serait pas retenu dedans, si quelque contusion n'a pas occasionné quelque érosion sur la cornée ou sur les paupières. Si l'expert n'aperçoit qu'aucune cause étrangère ait suscité l'inflammation, il y aura suspicion.

Les véritables signes qui tranchent le mieux, souvent ne se font pas long-temps attendre. L'œil devient terne et les humeurs contenues dans les deux chambres , qui jusqu'alors étaient troubles , viennent à se condenser par flocons nageux en se précipitant vers le bas; à ces signes , il n'y a plus de doute pour l'expert.

Après l'accès, l'œil redevient transparent , mais un expert exercé reconnaîtra toujours que cet œil a été frappé de la fluxion périodique ; il y a quelque chose de moins vif que dans l'autre, le globe paraît moins gros , les paupières un peu plus plissées.

### Épilepsie.

C'est une affection nerveuse; l'animal qui en est frappé est privé tout à coup de sentiment et de mouvement volontaire; il y a convulsion , l'œil est fixe ou plutôt les paupières sont ouvertes ,

et le globe est continuellement en mouvement dans l'orbite; la bouche est écumueuse de salive.

Le temps de l'accès dure depuis cinq minutes jusqu'à un quart-d'heure, ensuite l'animal se relève comme étourdi.

### **Morve.**

Voyez les symptômes qui la caractérisent, page 20.

### **Farcin.**

Voyez les symptômes qui le caractérisent à la page 51.

### **Courbature, ou Phthisie pulmonaire.**

Sous ce nom de courbature, la législation a entendu une maladie ancienne de poitrine qui présentera des traces, ou des lésions qui paraîtront aux yeux de l'expert antérieures à la vente.

Tant que l'animal ne sera pas mort dans la garantie, le jugement de l'expert qui sera porté pour l'affirmative sera toujours exposé à être infirmé, car il est difficile, pendant la vie de l'animal, ou plutôt impossible, de certifier que la maladie est antérieure ou postérieure à la vente et qu'elle est passée à l'état chronique depuis ou avant; car il est bien entendu que la loi n'entend que les maladies chroniques ( anciennes ). Il n'en est pas de même lorsque l'animal succombe dans le temps de la garantie; à l'ouverture de la poitrine, s'il se présente soit épaissement de la plèvre ou adhérence aux côtes, foyer de matière purulente avec tubercules aux poumons; dans ce cas, le jugement sera facile à asseoir.

## **Immobilité.**

Le cheval immobile se reconnaît facilement aux signes suivants :

Il a un facies tout particulier, la tête basse, les yeux fixes sans vivacité, ne s'inquiète de rien; lorsqu'il mange, il s'arrête par intervalles comme s'il dormait; il est inattentif à la voix du conducteur et insensible aux coups de fouet; il s'arrête sous les coups sans paraître les sentir.

### **Pousse.**

Le mot pousse est tellement connu, que je me dispense de faire connaître la maladie à laquelle on attribue ce nom.

Elle est caractérisée par une toux spéciale à cette affection, un mouvement du flanc également particulier; la toux est quinteuse, traînée, rauque et sans s'ébrouer après les accès; de temps à autre, il sort des narines une matière écumeuse ou albuginée; l'expiration se fait en deux temps, ce qui constitue le soubresaut.

Lorsque cette affection n'est portée qu'à un faible degré et que le cheval est

mis au vert ou au barbotage, les symptômes de la pousse disparaissent.

C'est pourquoi l'expert, autant que possible, demandera que le cheval soit mis au sec pendant deux ou trois jours avant de porter son jugement.

## **Cornage chronique.**

On entend par cornage une respiration difficile et bruyante; les causes n'en sont pas toujours connues, mais partant qu'elles sont permanentes, le vice est redhibitoire.

Pour s'assurer si le cheval est corneur, on est quelquefois obligé de l'exercer avec vitesse pendant un quart-d'heure.

## **Tic sans usure des dents.**

Le tic est une habitude que contracte l'animal de mordre, soit la mangeoire ou le ratelier; soit en mangeant, soit au repos, d'autre tic en l'air.

Comme il est dit, le tic n'est redhibitoire qu'autant que les dents de la pince n'en portent aucunes marques; dans ce cas, pour procéder contre le tic, il faut surprendre l'animal dans cette action.

## Hernies inguinales intermittentes.

On entend, par hernie inguinale, la sortie de l'intestin par l'anneau dans lequel passe le cordon testiculaire. Cette portion de l'intestin, venant à former une tumeur dans les bourses, constitue la hernie; mais, lorsqu'elle est continue, il n'y a pas redhibition.

Quant, au contraire, après quelques jours de repos, la tumeur intestinale rentre dans sa cavité, pour reparaitre à la suite d'une fatigue, l'acheteur est fondé à intenter son action.

## **Boiterie intermittente**

*pour cause de vieux mal.*

L'on peut diviser les boiteries intermittentes en deux espèces : l'une, boiterie à chaud, et l'autre, boiterie à froid.

La boiterie à chaud n'apparaît qu'après un travail prolongé, tandis que la boiterie à froid ne se montre qu'après le repos et au sortir de l'écurie, et disparaît pendant l'exercice.

### VICES REDHIBITOIRES DE L'ESPÈCE BOVINE.

## **Phthisie pulmonaire, ou Pommelière.**

Cette affection est la même que celle décrite pour l'espèce chevaline au mot *Vieille courbature*, auquel je renvoie le lecteur.

## Épilepsie.

Cette maladie présente les mêmes symptômes dans l'espèce bovine que dans le cheval. (Voyez épilepsie, à l'espèce chevaline).

## Suites de la non-délivrance.

On reconnaît que la vache n'a pas expulsé le délivre après le part, lorsqu'il sort par la vulve un écoulement de matière purulente et infecte, que la bête mange peu, maigrît, ayant peu de fièvre, la peau étant fortement adhérente sur les côtes et l'épine dorsale.

## Renversement de l'utérus et du vagin.

L'utérus est l'organe de la conception, et le vagin est le canal qui conduit à l'utérus.

Le renversement ou la chute de ces deux organes est ce qui constitue l'accident.

Je conseille plutôt d'en faire la réduction que d'exercer la redhibition.

---

### VICES REDHIBITOIRES DE L'ESPÈCE OVINE.

#### **Clavelée.**

Cette maladie se reconnaît par des éruptions boutonneuses qui se montrent particulièrement aux joues, à la face interne des membres et à la peau du bas-ventre.

La maladie est très-contagieuse; c'est pourquoi, étant reconnue sur un seul animal, elle entraîne la redhibition de tout le troupeau vendu, s'il porte la marque du vendeur.

## Sang de rate.

L'animal qui en est atteint a beaucoup de fièvre, bat des flancs, jette par les narines une matière muqueuse à laquelle il se mêle un peu de sang.

Je regarde cette maladie comme une inflammation très-aiguë qui porte particulièrement ses effets sur le foie et la rate. L'ouverture fait voir que ces deux organes sont réduits à l'état de putrilage et très-volumineux. Le cas n'est redhibitoire qu'autant que la perte s'élève au quinzième de la quantité achetée, et que le troupeau est revêtu de la marque du vendeur.

## FORMALITÉS

*Que veut la loi pour intenter l'action contre le vendeur lors d'un cas exhibitoire.*

Avant d'entamer l'affaire devant les tribunaux, je conseille (quand cela est possible) l'accommodelement des parties; les procès sont toujours onéreux pour l'un et pour l'autre: pour cela, on nomme un ou plusieurs experts avec un compromis entre les deux parties afin que chacun ne soit pas libre de se départir du jugement des experts; par ce moyen, l'affaire se trouvera terminée.

Mais, comme cela ne peut pas être toujours ainsi, et que souvent on est contraint d'agir judiciairement, l'acheteur devra présenter une requête au juge du lieu où se trouve l'animal, à l'effet que ce magistrat ordonne un ou plusieurs experts qui rédigeront procès-

verbal sur l'état de l'animal. Le procès-verbal et la requête devront être enregistrés ainsi que l'ordonnance.

L'huissier nanti de cette affaire devra attaquer le vendeur au tribunal de son domicile; s'il est marchand de chevaux ou de bestiaux , l'affaire sera portée au tribunal de commerce , et , s'il n'est pas marchand , devant le tribunal civil.

Cette remarque est importante.

La possession de l'animal se trouvant alors en litige, celui-ci devra être mis en fourrière au moment de la signification.

**FIN.**

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

	Pages.
Introduction. . . . .	5
<b>I<sup>e</sup> CATÉGORIE. — RACE CHEVALINE.</b>	
Inflammation. . . . .	7
Fièvre. . . . .	8
Blessure des barres. . . . .	<i>ibid.</i>
Fracture de l'os de la mâchoire inférieure. . . . .	9
Lampas , ou Fève. . . . .	11
Chute des dents. . . . .	12
Accidents aux dents. . . . .	13
Fistules salivaires. . . . .	15
Gourme. . . . .	16
Mal de gorge ( <i>Angine</i> ). . . . .	17
Morve chronique. . . . .	19
Morve aiguë. . . . .	20
Vertigo ( <i>Encéphalite</i> ). . . . .	21
Inflammation des yeux. . . . .	22
Fluxion lunatique ( <i>Ophthalmie périodique</i> ). . . . .	25
Vertaupe. . . . .	25
Thrombus. . . . .	27
Cors. . . . .	28
Mal de garrot. . . . .	<i>ibid.</i>
Plaies en général. . . . .	29
Crevasse au pli du paturon. . . . .	31
Eaux aux jambes. . . . .	32
Blessure du paturon. . . . .	33

	Pages.
Javart. . . . .	54
Seime. . . . .	35
Capelet. . . . .	56
Molettes. . . . .	57
Effort du boulet ( <i>Entorse</i> ). . . . .	58
Forme. . . . .	<i>ibid.</i>
Fourbure. . . . .	39
Enclouure. . . . .	41
Opération de la dessolure. . . . .	43
Vessigon. . . . .	44
Malandre. . . . .	45
Sole brûlée. . . . .	46
Courbe. . . . .	47
Écart. . . . .	<i>ibid.</i>
Fluxion, ou Inflammation de poitrine. . .	48
Hydropisie de poitrine. . . . .	49
Farcin. . . . .	51
Gale. . . . .	52
Rouvieux. . . . .	53
Dartres. . . . .	54
Poux. . . . .	55
Indigestion. . . . .	<i>ibid.</i>
Tranchées, ou Entérite. . . . .	57
Diarrhée. . . . .	58
Rétention d'urine. . . . .	59
Tétanos ( <i>Mal-de-Cerf</i> ). . . . .	61
Hernie inguinale. . . . .	63
Hernie ombilicale. . . . .	64
Lumbago. . . . .	65
Affections vermineuses. . . . .	67
Coup de sang ( <i>Chevaux pris de chaleur</i> ). .	68

Choix que l'on doit faire pour les chevaux de poste. . . . .	73
---	----

II<sup>e</sup> CATÉGORIE. — ESPÈCE BOVINE.

Onglet. . . . .	75
Cornes cassées ou arrachées. . . . .	77
Goîtron. . . . .	<i>ibid.</i>
Inflammation de la gorge. . . . .	78
Pommelière ( <i>Phthisie pulmonaire</i> ). . . . .	79
Pomme ou poire retenue dans l'œsophage. . . . .	80
Diarrhée ( <i>Dévoiement</i> ). . . . .	82
Tympanite ( <i>Enflure du ventre</i> ). . . . .	83
Tranchées. . . . .	85
Indigestion. . . . .	<i>ibid.</i>
Pissement de sang ( <i>Hématurie</i> ). . . . .	86
Vélage, ou Parturition. . . . .	88
Renversement de l'utérus ou matrice. . . . .	90
Renversement du vagin. . . . .	92
Délivre, ou Arrière-Faix. . . . .	<i>ibid.</i>
Charbon. . . . .	93
Fourchet. . . . .	95
Chute de l'erget, ou Onglon. . . . .	96
Foulure de la solle des bêtes à cornes. . . . .	97
Fureur utérine ( <i>Inflammation de la ma-</i> <i>trice</i> ). . . . .	98
Affection rhumatismale aux reins des bêtes à cornes. . . . .	100
Galons aux mamelles des vaches laitières. . . . .	101
Bronchite des bêtes à cornes ( <i>Catarrhe</i> <i>pulmonaire</i> ). . . . .	102

Hernie ombilicale des jeunes veaux. . . . .	103
Inflammation du nombril des jeunes veaux. . . . .	104
Aphtes à la bouche et sur la langue des veaux. . . . .	<i>ibid.</i>
Chancrure des vaches. . . . .	105

**III<sup>e</sup> CATÉGORIE. — ESPÈCE OVINE.**

Sang de rate. . . . .	107
Pourriture des bêtes à laine. . . . .	109
Tournis du mouton. . . . .	112
Morsure des chiens. . . . .	113
Araignée de la brebis. . . . .	114
Piétin du mouton. . . . .	115
Gale des moutons. . . . .	117
Clavelée, ou Variole des moutons. . . . .	<i>ibid.</i>
Falère. . . . .	120
<b>AVIS IMPORTANT. . . . .</b>	<b>121</b>
Loi du 20 mai 1838, concernant les vices redhibitoires dans le commerce des animaux. . . . .	122

**EXPLICATION SUCCINCTE SUR LES VICES  
REDHIBITOIRES.****VICES REDHIBITOIRES DE LA RACE CHEVALINE.**

Fluxion périodique des yeux. . . . .	127
Épilepsie. . . . .	128
Morve.. . . . .	129
Farcin. . . . .	<i>ibid.</i>

Courbature, ou phthisie pulmonaire. . . . .	129
Immobilité. . . . .	130
Pousse. . . . .	131
Cornage chronique. . . . .	132
Tic sans usure des dents. . . . .	<i>ibid.</i>
Hernies inguinales intermittentes. . . . .	155
Boiterie intermittente pour cause de vieux mal. . . . .	134

**VICES REDHIBITOIRES DE L'ESPÈCE BOVINE.**

Phthisie pulmonaire, ou Pommelière. . . . .	154
Epilepsie. . . . .	155
Suites de la non-délivrance. . . . .	<i>ibid.</i>
Renversement de l'utérus et du vagin. . . . .	<i>ibid.</i>

**VICES REDHIBITOIRES DE L'ESPÈCE OVINE.**

Clavelée. . . . .	156
Sand de rate. . . . .	157

<b>FORMALITÉS</b> que veut la loi pour in- tenter l'action contre le vendeur, lors d'un cas redhibitoire. . . . .	158
---	-----

FIN DE LA TABLE.

